

RAPPORTS SPÉCIFIQUES 2019 - 2020

POLYTECHNIQUE
MONTREAL

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE





POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020

RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Rapports déposés à l'Assemblée nationale,
à la Commission permanente de l'Éducation,
au Cabinet du ministre, au Ministère – DGAUS
et aux Centres de documentation conformément
à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire



Le 30 octobre 2020

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires
Secteur de l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission des rapports spécifiques de l'année financière 2019-2020

Madame Gendron,

Comme requis par l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, vous trouverez ci-joint les rapports spécifiques de l'année financière 2019-2020 suivants :

1. Les états financiers, constitués aux fins des présentes des pages 1 A à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités (SIFU) pour l'année 2019-2020 ;
2. L'état de traitement des membres du personnel de direction ;
3. Le rapport sur la performance toutefois, comme mentionné dans la lettre de monsieur Simon Bergeron, sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur, le 10 juillet 2020, nous incluons toutes les redditions de comptes associées, soit :
 - 3.1 Les rapports sur la performance sont :
 - 3.1.1 Le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire
 - 3.1.2 La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire
 - 3.1.3 Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants
 - 3.1.4 Les programmes d'activités de recherche
 - 3.2 Grille des indicateurs
 - 3.3 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)
 - 3.4 Pôles régionaux (Règle budgétaire 2.1.15)
 - 3.5 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)

Direction générale

Pavillon Principal
Téléphone : 514 340-4943
Télécopieur : 514 340-4600
Courriel : direction.generale@polymtl.ca

Adresse postale

C.P. 6079, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3A7
www.polymtl.ca

Campus de l'Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
2500, chemin de Polytechnique
Montréal (Québec) Canada H3T 1J4

-
- 3.6 Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)
 - 3.7 Mandats stratégiques – Volet 3 : Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)

4. Le rapport sur les perspectives de développement.

Nous espérons le tout conforme et nous vous prions d'agréer, Madame Gendron, nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Philippe A. Tanguy, Ph.D., ing., FACG, MAH2ST

Le directeur de l'Administration
et des Ressources,



Steven Chamberland, ing., Adm.A., MBA, Ph.D.

/sdd

Pièces jointes

TABLE DES MATIÈRES

- 1) LES ÉTATS FINANCIERS (9 pages)
- 2) L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION (9 pages)
- 3) LE RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (47 pages)
- 4) LE RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT (15 pages)

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020**

ÉTATS FINANCIERS

OCTOBRE 2020

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	0	18 377 463	12 775 714	0	335 642		31 488 819	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	783 887	0	0	0	0		783 887	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	5 110	0	0	0	0		5 110	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	24 189 318	---	---	---	---		24 189 318	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 888 474	---	---	---	---		1 888 474	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 230 428	21 221 875	1 521 265	0	0		25 973 569	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	9 084 473	40 510 114	0	0	0	(49 594 586)	0	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	496 983	21 526	0	0	0		518 508	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			39 678 673	80 130 978	14 296 979	\$	335 642	(49 594 586)	84 847 686	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	35 922 239	0	0		35 922 239	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	2 499 143	0	0		2 499 143	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	279 191 059	---	---		279 191 059	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	919 302	0	0		919 302	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
TOTAL DE L'ACTIF			39 678 673 \$	80 130 978 \$	332 828 721 \$	- \$	335 642 \$	(49 594 586) \$	403 379 428 \$	22

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
PASSIF								
Passif à court terme								
23	Découvert de banque (201)							
24	Emprunts à court terme (205)	9 403 836	0	0	0	0		9 403 836
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0		\$ 24
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	s/o	0	0	0	0		\$ 25
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---		\$ 26
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	3 473 369	---	0	0		18 748 602
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	0	---	0	0		\$ 28
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 540 469	3 301 622	0	0		12 080 033
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	74 117 140	0	0	23 334		1 104 653
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	15 494 946	0	0		74 140 474
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	0	49 442 920	0	151 666	(49 594 586)	15 494 946
40	TOTAL DU PASSIF à court terme	32 021 664	80 130 978	68 239 488	\$	175 000	(49 594 586)	130 972 543
Passif à long terme								
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	0	0	0	0		128 385 500
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	163 704 327	0	0		163 704 327
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0		\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	66 729 526	---	---		66 729 526
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	2 570 843	0	0		2 570 843
40	TOTAL DU PASSIF	160 407 164	80 130 978	301 244 183	\$	175 000	(49 594 586)	492 362 739

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	8 124 555	0	0		33 982 222
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302, FD et AF)	s/o	---	---	0	160 643		160 643
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(146 586 158)	---	---	---		(146 586 158)
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	23 459 982	---	---		23 459 982
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(120 728 491)	31 584 537	\$	160 643	\$	(88 983 311)
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		39 678 673	332 828 721	\$	335 642	(49 594 586)	403 379 428

Ecole Polytechnique
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	17 105 278	---	---	---	---	---	17 105 278
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	7 200 994	---	---	---	---	---	7 200 994
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	257 494	---	---	---	---	---	257 494
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	442 407	---	---	---	---	---	442 407
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	9 967 402	---	---	---	---	---	9 967 402
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	---	---	---	---	0
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	2 245 187	---	---	---	---	---	2 245 187
8	Cotisations des étudiants (455)	5 071 275	---	---	---	---	---	5 071 275
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	119 697	---	---	---	---	---	119 697
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	42 700 237	---	---	---	---	---	42 700 237
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS	114 458 913	47 243 760	23 299 225	0	0	0	185 001 898
12	Subventions du Ministère (515)	108 027 753	3 481 141	5 152 587	---	---	---	116 661 482
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	1 006 855	6 132 902	0	0	0	0	7 139 757
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	5 193 563	31 548 024	0	0	0	0	36 741 587
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	230 742	6 081 692	0	0	0	0	6 312 435
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	0	---	---	---	0
	Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations:							
17	Ministère (530)	---	---	11 569 674	---	---	---	11 569 674
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	630 585	---	---	---	630 585
19	Gouvernement du Canada (532)	---	---	4 624 733	---	---	---	4 624 733
20	Autres (533)	---	---	1 321 646	---	---	---	1 321 646
21	TOTAL DES SUBVENTIONS	114 458 913	47 243 760	23 299 225	0	0	0	185 001 898
22	Intérêts et dividendes (435)	979 418	11 368	0	0	6 550	---	997 336
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	---	0
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	0	---	0
25	Produits provenant d'une fondation (446)	470 000	0	0	0	0	---	470 000
26	Subventions et dons non gouvernementaux (450)	127 130	26 598 933	0	0	0	---	26 726 063
27	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	---	0
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	0	---	---	---	0
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	3 861 518	---	---	---	---	---	3 861 518
30	Ventes externes (460)	3 059 446	---	---	---	---	---	3 059 446
31	Autres produits (466, 470)	1 305 314	353 402	50 147	---	0	---	1 708 863
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	9 802 826	26 963 704	50 147	0	6 550	0	36 823 226
33	TOTAL DES PRODUITS	166 961 975	74 207 464	23 349 372	0	6 550	0	264 525 360

Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7
Masses salariales							
1							1
2	Direction	320 331	---	---	---		7 421 366
3	Géance	5 851 988	---	---	---		5 952 707
4	Enseignants-chercheurs	37 276 665	---	---	---		41 561 592
5	Chargés de cours	10 382 262	---	---	---		10 398 941
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 557 805	---	---	---		12 218 291
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 772 672	---	---	---		3 836 849
8	Personnel professionnel non enseignant	14 445 893	982 879	---	---		15 428 773
9	Personnel de soutien technique	9 131 298	916 508	---	---		10 047 807
10	Personnel de soutien de bureau	7 130 839	212 319	---	---		7 343 158
11	Personnel de métier et ouvrier	6 830 658	---	---	---		6 830 658
12	Avantages sociaux (700)	24 467 410	5 066 292	---	---		29 533 702
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX	125 948 526	24 625 317	---	---	---	150 573 843
14	Avantages sociaux futurs (704)	885 400	---	---	---		885 400
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(194 375)	0	---	---		(194 375)
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	443 276	0	---	---		443 276
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	119 122	5 926 059	---	---		6 045 181
18	Formation et perfectionnement (710)	444 385	22 723	---	---		467 108
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 964 201	3 490 835	---	---		5 455 036
20	Bourses (735)	8 204 864	21 027 374	---	---		29 232 237
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	4 965 941	6 151 706	0	---		11 117 647
22	Fournitures et matériel (745)	4 906 455	4 745 789	---	---		9 652 244
23	Coûts des marchandises vendues (755)	282 222	0	---	---		282 222
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	4 592 247	3 155 512	---	---		7 747 759
25	Volumes et périodiques (750)	1 382 168	69 125	---	---		1 451 294
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	3 287 687	237 890	(0)	---		3 525 577
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 410 781	4 230	---	---		1 415 011
28	Location-exploitation (830)	336 684	48 377	---	---		385 061
29	Transfert de coûts indirects (865)	---	3 722 032	---	---		3 722 032
30	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0		0
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	---	---		0
32	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	775 095	---		775 095
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	561 526	1 296	5 300 792	0		5 863 614
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0		0
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	---	---	0	---		0
36	Amortissement des immobilisations (890)	---	---	21 454 842	---		21 454 842
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	---	---	0	---		0
38	Autres charges (860, 870)	303 123	979 198	741 370	---		2 023 691
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES	33 895 706	49 582 146	28 272 099	---	---	111 749 951
40	Ventes internes (878)	(2 155 599)	0	---	---		(2 155 599)
41	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0		0
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	31 740 107	49 582 146	28 272 099	---	---	109 594 353
43	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0		0
44	TOTAL DES CHARGES	157 688 633	74 207 464	28 272 099	---	---	260 168 196
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	9 273 342	0	(4 922 727)	---	---	4 357 164

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École Polytechnique
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(71 387 186)	0	32 641 118	0	154 092		(38 591 976)
2	Redressement des années précédentes	0	0	0	0	0		\$
3	Solde de fonds redressé	(71 387 186)	\$	32 641 118	\$	154 092	\$	(38 591 976)
4	Produits de l'année	166 961 975	74 207 464	23 349 372	0	6 550	0	264 525 360
5	Charges de l'année	157 688 633	74 207 464	28 272 099	0	0	0	260 168 196
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	9 273 342	0	(4 922 727)	\$	6 550	\$	4 357 164
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	(54 748 500)	---	---	---	---		(54 748 500)
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$
10	Virements d'autres soldes de fonds	0	0	3 866 146	0	0		3 866 146
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	3 866 146	0	0	0	0		3 866 146
12	Sous-total	(49 541 304)	0	(1 056 581)	\$	6 550	\$	(50 591 336)
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(120 728 490) \$	0 \$	31 584 537 \$	- \$	160 642 \$	- \$	(88 983 312) \$

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	17 105 278	---	0	---	0	---	---		17 105 278
2	---	---	7 200 994	---	---	---	---		7 200 994
3	---	---	257 494	---	---	---	---		257 494
4	---	---	442 407	---	---	---	---		442 407
5	0	---	9 967 402	---	0	---	---		9 967 402
6	0	---	0	---	0	---	---		0
7	0	---	0	---	290 502	---	---		290 502
8	---	---	0	---	---	2 245 187	---		2 245 187
9	0	0	5 071 275	0	0	0	0		5 071 275
10	0	0	0	0	119 697	0	0		119 697
###	17 105 278	---	22 939 572	---	410 200	2 245 187	---	---	42 700 237
12	---	0	108 027 753	---	0	0	---		108 027 753
13	0	0	1 006 855	0	0	0	0		1 006 855
14	0	0	5 193 563	0	0	0	0		5 193 563
15	48 850	0	181 892	0	0	0	0		230 742
###	48 850	---	114 410 063	---	---	---	---	---	114 458 913
17	---	---	979 418	---	0	0	0		979 418
18	---	---	0	---	---	---	---		---
19	---	---	0	---	0	0	0		---
20	0	0	0	0	470 000	0	0		470 000
21	0	0	0	0	127 130	0	0		127 130
22	---	---	0	---	---	---	---		---
23	101 825	0	3 759 693	---	0	0	0		3 861 518
24	1 205 831	0	248 028	2 216	490 489	0	1 112 883		3 059 446
25	926 608	0	357 884	10 478	10 343	0	0		1 305 314
###	2 234 264	---	5 345 023	12 694	1 097 962	---	1 112 883	---	9 802 826
###	19 388 392	---	142 694 659	12 694	1 508 161	2 245 187	1 112 883	---	166 961 975

Ecole Polytechnique
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Masses salariales								
2	Direction	2 586 505	3 416 243	285 091	415 175	146 568			7 101 035
3	Gérance	1 474 557	1 008 241	1 216 442	0	483 301	114 913		5 851 988
4	Enseignants-chercheurs	37 220 236	0	56 429	0	0	0		37 276 665
5	Chargés de cours	10 363 125	0	825	16 361	0	0		10 382 262
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 396 866	15 705	30 371	114 864	0	0		1 537 805
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	991 876	2 090	151 706	571 236	40 528	0		1 772 672
8	Personnel professionnel non enseignant	3 808 723	2 773 412	5 583 990	1 018 521	688 404	0		14 445 893
9	Personnel de soutien technique	4 703 920	2 181 434	1 759 311	145 633	64 078	0		9 131 298
10	Personnel de soutien de bureau	3 761 694	552 832	2 236 697	55 341	250 506	15 377		7 130 839
11	Personnel de métier et ouvrier	1 804	0	178 237	384	0	332 858		6 830 658
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	14 652 270	1 858 099	4 404 415	547 525	453 517	122 351		24 467 410
###	Total des masses salariales et des avantages sociaux	80 961 575	8 643 266	19 372 758	2 885 039	2 126 902	585 499	\$	125 948 526
14	Avantages sociaux futurs (704)	----	----	----	----	----	----	885 400	885 400
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	(122 600)	(15 540)	(31 738)	(3 681)	(3 916)	0		(194 375)
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	443 276	0	0	0	0	0		443 276
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	119 122	0	0	0	0	0		119 122
18	Formation et perfectionnement (710)	84 969	0	361 494	(2 475)	0	0		444 385
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 103 765	13 519	463 914	350 083	24 553	12		1 964 201
20	Bourses (735)	7 981 636	0	15 268	176 006	31 953	0		8 204 864
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 351 796	(65 349)	908 585	1 333 438	1 556 450	30 000		4 965 941
22	Fournitures et matériel (745)	1 968 121	930 785	488 895	779 822	57 257	344 049		4 906 455
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	26 292	103	0	255 826		282 222
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	634 841	281 035	1 519 894	549 788	6 352	56 372		4 592 247
25	Volumes et périodiques (750)	137 302	1 185 639	47 880	10 309	73	0		1 382 168
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	301 094	504 655	(10 996)	14 309	(0)	96 161		3 287 687
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	38 624	25 547	15 456	178 645	0	0		1 410 781
28	Location-exploitation (830)	119 673	1 68 372	17 741	9 478	3 775	0		336 684
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0		\$ 30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	6 848	693	251 046	7 693	693	10 480		5 615 263
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	132 704	0	145 095	25 323	0	0		303 123
###	Total des charges autres	14 301 370	3 039 355	4 218 826	2 986 545	1 677 189	793 101	\$	33 895 706
36	Virements interfonctions (877)	738 399	0	4 563 281	(5 299 380)	(2 300)	0		\$ 36
37	Ventes internes (878)	(1 096 528)	0	0	(446 944)	0	(397 970)		(2 155 599)
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0		\$ 38
###	Total avant éléments extraordinaires	94 904 816	11 682 622	28 154 866	358 048	3 801 791	980 630	\$	157 688 633
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0		\$ 40
###	TOTAL DES CHARGES	94 904 816	11 682 622	28 154 866	358 048	3 801 791	980 630	\$	157 688 633

École Polytechnique
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entrepris auxiliaires	Ajustements	Total
1	0	0	0	0	0	0	2 284 091	1 197 050	0	0	3 481 141
2	5 751 825	0	0	0	0	0	351 266	29 811	0	0	6 132 902
3	31 564 055	0	0	0	0	0	(16 031)	0	0	0	31 548 024
4	6 081 692	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 081 692
5	43 397 573	\$	\$	\$	\$	\$	2 619 326	1 226 861	\$	\$	47 243 760
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 368
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	26 633 117	0	0	0	0	(34 184)	0	0	0	26 598 933
11	Gains sur vente de placements (525)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Autres produits (466, 470)	353 402	0	0	0	0	0	0	0	0	353 402
14	Total des produits autres	26 997 888	\$	\$	\$	\$	(34 184)	\$	\$	\$	26 963 704
###	TOTAL DES PRODUITS	70 395 460	\$	- \$	- \$	- \$	2 585 142	\$	- \$	- \$	74 207 464
											###

Ecole Polytechnique
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	Masses salariales										
2	Direction	3 18 544	0	0	0	0	1 787	0	0	0	320 331 2
3	Général	100 718	0	0	0	0	0	0	0	0	100 718 3
4	Enseignants-chercheurs	4 196 385	0	0	0	0	88 542	0	0	0	4 284 927 4
5	Chargés de cours	4 260	0	0	0	0	0	12 420	0	0	16 680 5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	10 434 744	0	0	0	0	225 742	0	0	0	10 660 486 6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 944 992	0	0	0	0	11 894	107 291	0	0	2 064 177 7
8	Personnel professionnel non enseignant	327 329	0	0	0	0	459 261	196 288	0	0	982 879 8
9	Personnel de soutien technique	887 851	0	0	0	0	28 657	0	0	0	916 508 9
10	Personnel de soutien de bureau	1 65 066	0	0	0	0	0	47 253	0	0	212 319 10
11	Personnel de médier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	4 792 044	0	0	0	0	191 323	82 925	0	0	5 066 292 12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	23 171 934	\$	\$	\$	\$	1 007 206	446 177	\$	\$	24 625 317 ###
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	5 890 365	0	0	0	0	35 693	0	0	0	5 926 059 16
17	Formation et perfectionnement (710)	22 623	0	0	0	0	0	100	0	0	22 723 17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 162 527	0	0	0	0	192 070	156 238	0	0	3 490 835 18
19	Bourses (735)	19 244 339	0	0	0	0	1 285 734	497 300	0	0	21 027 374 19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6 324 909	0	0	0	0	(268 131)	94 928	0	0	6 151 706 20
21	Fournitures et matériel (745)	4 659 208	0	0	0	0	84 202	2 379	0	0	4 745 789 21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 833 614	0	0	0	0	272 406	49 492	0	0	3 155 512 23
24	Volumes et périodiques (750)	69 125	0	0	0	0	0	0	0	0	69 125 24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (80/5, 810, 815, 820, 826)	237 890	0	0	0	0	0	0	0	0	237 890 25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	3 276	0	0	0	0	954	0	0	0	4 230 26
27	Location exploitation (830)	47 807	0	0	0	0	323	247	0	0	48 377 27
28	Transfert de coûts indirects (865)	3 722 032	0	0	0	0	0	0	0	0	3 722 032 28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	1 296	0	0	0	0	0	0	0	0	1 296 32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonde (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	1 004 515	0	0	0	0	(25 316)	0	0	0	979 198 34
35	Total des charges autres	47 223 526	\$	\$	\$	\$	1 577 936	780 684	\$	\$	49 582 146 ###
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 37
38	Gains et pertes internes (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38
39	Total avant éléments extraordinaires	47 223 526	\$	\$	\$	\$	1 577 936	780 684	\$	\$	49 582 146 ###
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 40
###	TOTAL DES CHARGES	70 395 460	\$	\$	\$	\$	2 585 142	1 226 861	\$	\$	74 207 464 \$ ###

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020**

**L'ÉTAT DE TRAITEMENT
DES MEMBRES DU
PERSONNEL
DE DIRECTION**

OCTOBRE 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2020.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère

de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2019-2020*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 30 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A131601

Nom de l'établissement :

École Polytechnique Montréal (976002)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

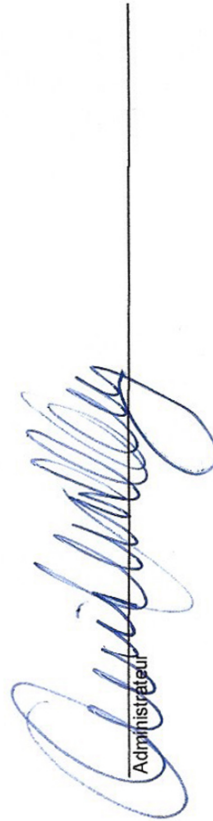
DATE: Le 30 septembre 2020

ADMINISTRATEURS: _____
Pierre Lassonde, président du Conseil



Ministère de l'Enseignement supérieur
Juillet 2020

Denis Tremblay, administrateur et président du Comité de vérification



Administrateur

Nom de l'établissement : École Polytechnique Montréal (976002)

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	182 724 \$	32 288 \$
		Moyenne	171 000 \$	31 909 \$
		Le moins élevé	153 038 \$	6 123 \$
Personnel de direction des services	24,47	Le plus élevé	195 180 \$	36 824 \$
		Moyenne	156 561 \$	13 390 \$
		Le moins élevé	113 635 \$	- \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	38,45	Le plus élevé	124 008 \$	4 461 \$
		Moyenne	111 563 \$	2 472 \$
		Le moins élevé	72 844 \$	- \$

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

- ▶ Extrait de la *Politique de rémunération pour les dirigeantes et dirigeants et conditions d'emploi*, article 6, Fin de contrat – Indemnité de départ, joint à la présente.

- ▶ Description des dispositions relatives au traitement applicables en fin de mandat, lors d'une transition dans un autre poste de l'établissement : voir article 6.

- ▶ Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure, voir l'*État de traitement*, page 1. Nous faisons référence aux autres éléments du traitement à déclarer aux fins de la *Loi sur les impôts* : coûts assumés pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé.

En ce qui concerne le **directeur général** : liste des éléments de traitement autres que son salaire de base, voir *État de traitement*, page 1 :

- Allocation pour véhicule : 15 000 \$

- Éléments de traitement à déclarer aux fins de la Loi sur les impôts : 4 219 \$.



**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS ET CONDITIONS D'EMPLOI

Extrait

6. Fin de contrat – Indemnité de départ

À la fin de son contrat, la directrice générale ou le directeur général reçoit une indemnité de base pouvant varier, selon les termes du contrat d'embauche, entre six et au maximum douze mois.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels issus du corps professoral réintègrent celui-ci et leur salaire est ajusté conformément à leur contrat d'embauche et aux conditions d'emploi prévues à la convention collective, relativement à leur classe et leur rang.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels ne provenant pas du corps professoral et ne réintégrant pas un autre poste à Polytechnique reçoivent une indemnité de base de trois mois plus l'équivalent d'un mois par année de service jusqu'à un maximum de 12 mois.

Dans tous les cas, ces indemnités doivent suivre les règles établies aux alinéas d), e) et f) de l'article 5.11.4 des *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* en vigueur au 15 mai 2018

Copie certifiée conforme,

Annick Paquette
Secrétaire générale par intérim
Fait à Montréal le 1^{er} octobre 2020

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020**

**LE RAPPORT
SUR LA
PERFORMANCE**

OCTOBRE 2020

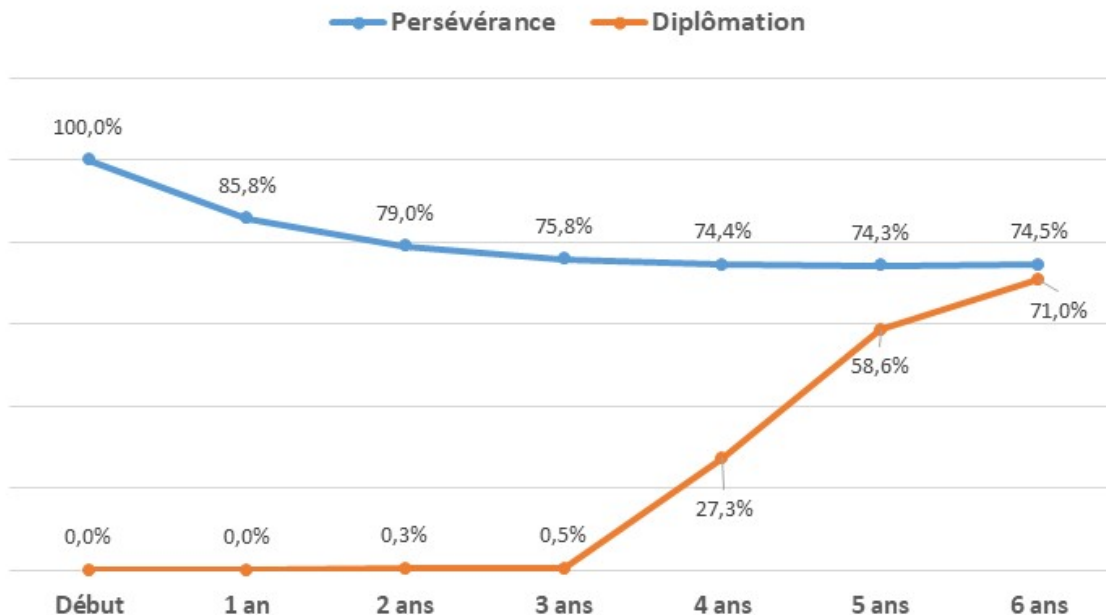
3. RAPPORTS SUR LA PERFORMANCE

- 3.1 Les rapports sur la performance sont :
 - 3.1.1 Le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire
 - 3.1.2 La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire
 - 3.1.3 Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants
 - 3.1.4 Les programmes d'activités de recherche
- 3.2 Grille des indicateurs
- 3.3 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)
- 3.4 Pôles régionaux (Règle budgétaire 2.1.15)
- 3.5 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)
- 3.6 Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)
- 3.7 Mandats stratégiques – Volet 3 : Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)

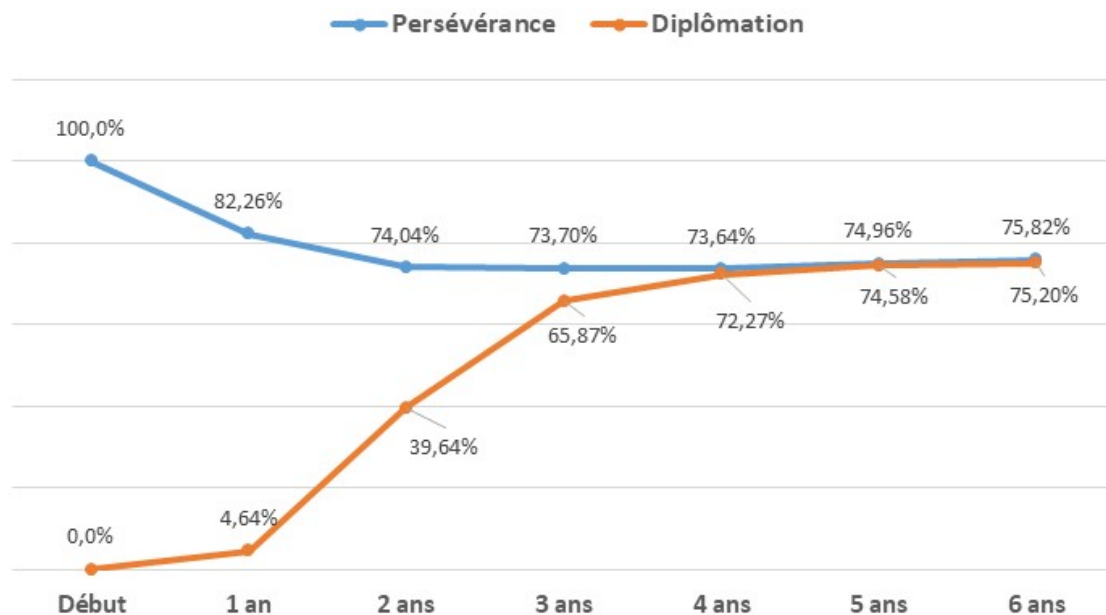
3.1 Le rapport sur la performance

3.1.1 Taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire

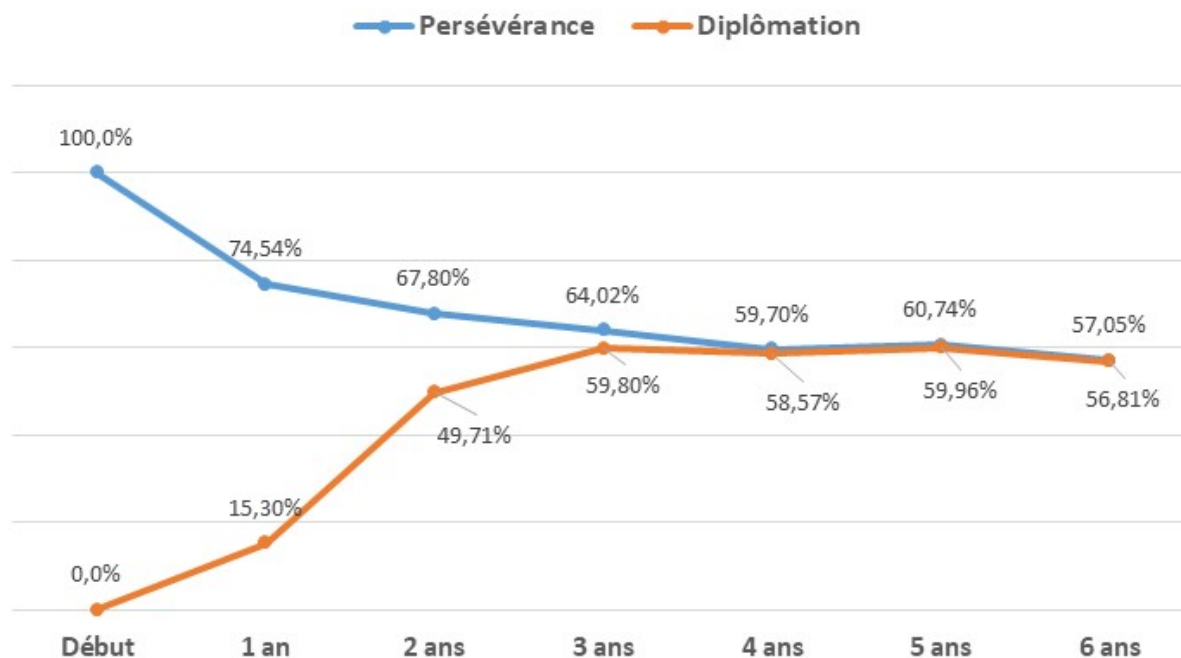
Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au **baccalauréat**
(moyenne de 4 ans observée en 2019-20)



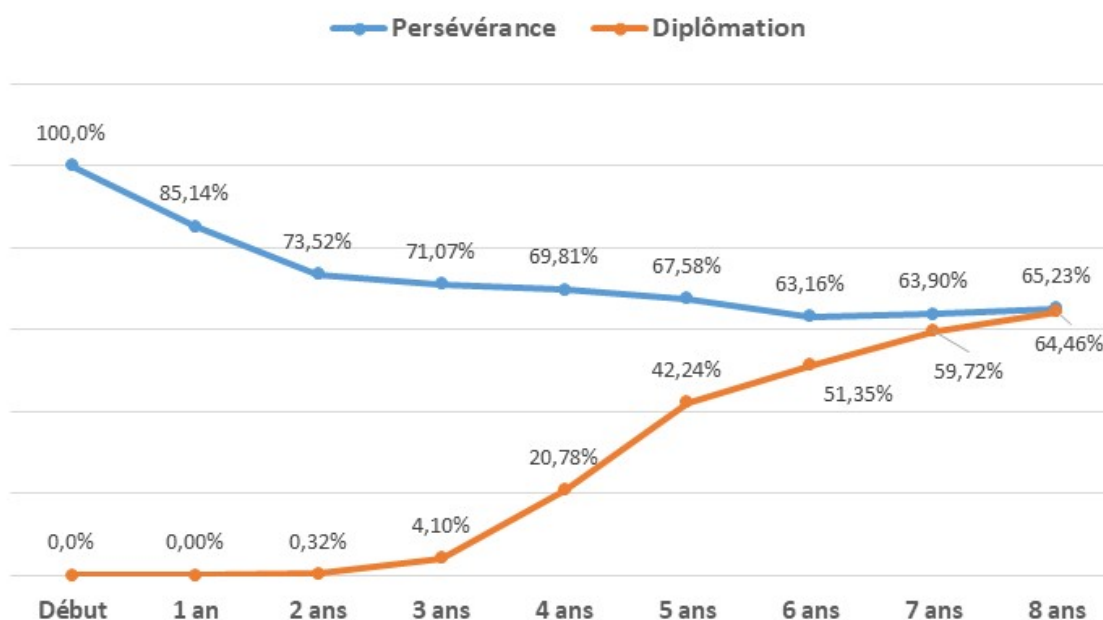
Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la **maîtrise recherche**
(moyenne de 4 ans observée en 2019-20)



Taux de persévérance et de diplomation des étudiants à la **maîtrise professionnelle**
(moyenne de 4 ans observée en 2019-20)



Taux de persévérance et de diplomation des étudiants au **doctorat**
(moyenne de 4 ans observée en 2019-20)



3.1.2 Durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire

Statistiques des diplômés 2019-2020 *

Baccalauréat en ingénierie

Spécialités	Nombre de diplômés			Durée moyenne des études pour l'obtention d'un grade universitaire (diplômés 2019-2020)		
	Hommes	Femmes	Total	Nombre de trimestres moyen	Nombre moyen d'années	Durée nominale du programme (an)
Génie aérospatial	29	5	34	8,32	4,16	4,00
Génie biomédical	14	18	32	8,31	4,16	4,00
Génie chimique	42	57	99	8,89	4,44	4,00
Génie civil	87	39	126	9,09	4,54	4,00
Génie des mines **	19	4	23	8,96	4,48	4,00
Génie électrique	47	18	65	8,95	4,48	4,00
Génie géologique **	12	9	21	8,86	4,43	4,00
Génie industriel	46	38	84	8,73	4,36	4,00
Génie informatique	49	8	57	8,67	4,33	4,00
Génie logiciel	87	12	99	8,61	4,30	4,00
Génie mécanique	139	36	175	8,90	4,45	4,00
Génie physique	42	8	50	8,44	4,22	4,00
Total	613	252	865			

* 2019-2020: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2019, d'automne 2019 et d'hiver 2020

** programmes de type coopératif

Statistiques des diplômés 2019-2020 *

Études supérieures en ingénierie

Global aux études supérieures			
	Hommes	Femmes	Total
	421	157	578

Grades décernés par niveau				
	Hommes	Femmes	Total	Durée moyenne
D.E.S.S.	21	11	32	4,78
Maîtrise professionnelle	174	61	235	4,62
Maîtrise recherche	141	54	195	6,22
Doctorat	85	31	116	14,93

Grades décernés par spécialité			
	Hommes	Femmes	Total
Développement durable	3	1	4
Génie aérospatial	37	1	38
Génie biomédical	21	17	38
Génie chimique	28	14	42
Génie civil	47	18	65
Génie des matériaux	2	1	3
Génie électrique	38	6	44
Génie énergétique	28	12	40
Génie industriel	63	42	105
Génie informatique	50	13	63
Génie mécanique	57	12	69
Génie métallurgique	3		3
Génie minéral	12	9	21
Génie nucléaire		1	1
Génie physique	20		20
Mathématiques	7	3	10
Mathématiques appliquées	5	7	12
Total	421	157	578

* 2019-2020: étudiants ayant terminé et obtenu leur diplôme aux trimestres d'été 2019, d'automne 2019 et d'hiver 2020

3.1.3 Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Soutien à la réussite des étudiants

En matière de réussite, il est important d'être agile face aux besoins changeants de notre clientèle étudiante. Il faut s'adapter aux nouveaux enjeux. Nous nous sommes adaptés en :

- Changeant de paradigme en enseignement pour mieux répondre aux attentes des étudiants et étudiantes de la génération Z et favoriser une meilleure réussite générale. Nous recentrons le rôle du professeur ou de la professeure comme mentor en visant un meilleur usage des heures contact professeur-étudiant, où l'expertise du professeur ou de la professeure est davantage mise à profit, en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.
- Proposant des modes variés de diffusion de la formation afin de répondre aux différentes caractéristiques de nos étudiants et étudiantes et, par le fait même, devenir un milieu de formation plus inclusif.
- Nous questionnant, dans les processus d'admission des programmes, sur la reconnaissance de compétences développées à l'extérieur des structures d'enseignement traditionnelles.

Développement du corps professoral

Polytechnique s'est dotée d'une stratégie d'embauche de professeures, de professeurs et de maîtres d'enseignement sur un horizon de cinq ans, en lien avec son nouveau plan stratégique. Dans cet esprit, en plus de remplacer systématiquement les professeurs qui partent à la retraite, Polytechnique désire augmenter d'environ 25 % à 320 le nombre de membres de son corps professoral inscrits au plan d'effectifs, d'ici à 2023. Ce sont près de 120 personnes que l'on devra embaucher sur cette période !

Pour y arriver, une nouvelle procédure a été mise en place. Elle propose ce qui suit :

- Analyser les demandes de postes et procéder aux autorisations de création de postes dès le début de l'exercice financier, pour l'année entière (en avril);
- Planifier sur plusieurs années (de 3 à 5 ans) les créations de postes pour moduler plus efficacement et équitablement l'attribution des nouveaux postes entre les programmes et les départements;
- Déterminer un nombre initial de postes à combler dans les départements en considérant de nouveaux indicateurs de performance clé;
- Promouvoir la transversalité des nouveaux postes d'enseignants en jumelant les besoins et orientations de plusieurs programmes de formation et plusieurs départements, voire des postes mixtes avec d'autres universités.

Développement à l'international

Polytechnique, avec près de 28 % de sa population étudiante issue de l'international, assure depuis longtemps une présence forte et reconnue à l'international. Nos activités incluent :

- 1) Le soutien à la mobilité entrante des étudiantes et étudiants étrangers et à la mobilité sortante de ceux de Polytechnique (échanges de courte durée entre universités, stages en entreprise, programmes de double diplôme, de cotutelle ou de spécialisation particulière);
- 2) Le soutien à la mobilité en recherche des étudiantes et étudiants, des professeures et professeurs étrangers et de ceux de Polytechnique (stages en laboratoire ou en industrie);

- 3) Le soutien aux collectivités par le renforcement de leurs capacités (initiatives de développement Nord-Sud permettant à des organismes étrangers de profiter de l'expertise de Polytechnique), et
- 4) Le soutien à diverses formes d'activités de représentation de notre établissement, notamment pour apporter notre contribution aux grands réseaux universitaires de relations Est-Ouest, pour entretenir des relations avec les ambassades du Canada et les délégations générales du Québec à l'étranger, pour aider les professeures et professeurs à organiser des missions à l'étranger.

L'objectif de nos activités internationales consiste explicitement à faire connaître et reconnaître Polytechnique parmi les 50 meilleures universités de génie au monde.

Nous suivons une logique de déploiement à l'international fondée sur l'établissement de liens étroits et structurants, principalement avec les universités d'excellence, et nous travaillons sur le terrain selon une segmentation définie par sept régions géographiques (Europe - France et Belgique francophone, Royaume-Uni, Amériques, Asie et Océanie, Maghreb et Moyen-Orient et Afrique subsaharienne). C'est directement en lien avec cet objectif que nous mettrons l'accent sur un rapprochement avec les universités d'excellence ciblées aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie, au cours des prochaines années.

3.1.4 Programmes d'activités de recherche

Mise à jour de nos pôles de recherche

Pour Polytechnique, un « pôle d'excellence » comporte les éléments suivants : une importance stratégique pour Polytechnique; des forces de recherche concentrées en termes de chercheurs, d'étudiants, de personnel et d'infrastructures universitaires (bref, une masse critique); un environnement externe collaboratif et partenarial.

La nouvelle cartographie des pôles que nous sommes à développer facilite la définition de nos forces, de nos écosystèmes et des possibilités de synergies interne et externe. C'est aussi un outil interne de planification stratégique à plusieurs niveaux, qui nous sert à élaborer de grands projets de partenariat et à développer nos infrastructures de recherche. Cette Carte tridimensionnelle des pôles est aussi un vecteur de promotion de nos forces et de nos programmes.

La version précédente de la Carte des pôles d'excellence était bidimensionnelle avec six pôles : trois sectoriels (Aérospatiale transports; Multimédia, informatique et communications; Sciences et génie du vivant) et trois thématiques (Matériaux de pointe et nanotechnologies; Sciences des données; Énergie, environnement et développement durable).

La nouvelle Carte, développée en 2019 avec un comité élargi de professeurs, de chercheurs et de conseillers, comporte huit pôles d'excellence : certains seront liés aux enjeux de société, d'autres seront des pôles technologiques-clés (« habilitants ») et, au centre, un pôle « humaniste » lié à l'évaluation et à la gestion des impacts environnementaux, économiques et sociétaux.

Chacun de ces pôles peut ensuite, dans une troisième dimension, être décomposé sur ses axes thématiques, ses secteurs d'application, ses disciplines et ses artisans au sein de Polytechnique.

Nous avons également ancré nos pôles d'excellence à des concepts plus globaux tels que les objectifs de développement durable de l'ONU et les « Grands défis pour l'ingénierie » de la National Academy of Engineering.

3.2 Grille des indicateurs

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)										Date : 30 octobre 2020		Page 1 de 8
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS														
Unité		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	4 949,73	5 444,34	5 692,39	5 774,03	5 892,68	6 422,01	6 561,98	6 615,59	6 790,46	7 108,77	7 399,59	Nos chiffres sont proches du MEEES	
2	EEETP au 1er cycle	3 980,67	4 312,93	4 530,83	4 662,30	4 746,97	5 188,90	5 267,97	5 329,63	5 465,87	5 662,77	5 887,63		
3	EEETP au 2e cycle	590,08	681,44	679,85	659,21	696,04	787,20	841,21	826,13	822,85	910,31	900,35		
4	EEETP au 3e cycle	378,98	449,97	481,70	462,53	459,67	445,91	452,81	459,83	501,74	545,70	611,61		
5	Effectif étudiant total	6 077	6 643	6 921	7 177	7 258	7 721	7 846	7 836	8 066	8 382	8 755	Les étudiants auditeurs et hors-faculté sont exclus	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	3 830	4 143	4 356	4 446	4 536	4 894	4 944	4 911	4 945	5 116	5 201	Les chiffres dans GEADE sont plus élevés, surtout pour le 2e cycle	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	778	886	888	1 032	998	993	906	869	1 122	1 209	1 514		
8	Effectif étudiant au 2e cycle	75,83%	74,95%	75,77%	76,33%	76,25%	76,25%	74,56%	75,04%	75,22%	75,46%	76,70%		
9	Effectif étudiant au 3e cycle	15,14%	15,82%	15,04%	14,45%	14,59%	14,79%	16,81%	16,30%	15,92%	15,39%	13,77%		
10	Effectif étudiant au 2e cycle	549	613	636	662	665	692	677	679	715	767	834		
11	Effectif étudiant au 3e cycle	9,03%	9,23%	9,19%	9,22%	9,16%	8,96%	8,63%	8,67%	8,86%	9,15%	9,53%		
12	Effectif étudiant international	1 408	1 580	1 670	1 639	1 691	1 928	2 090	2 124	2 298	2 464	2 495		
13	Effectif étudiant international	23,17%	23,79%	24,13%	22,84%	23,30%	24,97%	26,64%	27,11%	28,49%	29,40%	28,50%	Les chiffres dans GEADE sont un peu plus élevés que ceux du MEEES	
14	Effectif étudiant international	67	84	69	84	68	61	53	72	52	72	85	Les chiffres dans GEADE sont plus faibles	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	79	84	73	79	81	100	98	81	141	127	134	Les inscriptions de post-doc ne sont pas complètes dans GEADE	
16	Stagiaires postdoctoraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
17	Résidents en médecine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Enseignants-chercheurs														
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	14	12	23	8	5	11	7	7	9	17	16		
19	Hommes	14	10	20	6	5	8	6	7	7	12	8		
20	Femmes	0	2	3	2	0	3	1	0	2	5	8		
21	Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	228	229	223	253	253	261	251	253	251	252	261		
22	Nombre de professeurs réguliers	228	229	223	253	253	261	251	253	251	252	261		
23	Hommes	201	201	196	221	221	224	215	219	217	217	223		
24	Femmes	27	28	27	32	32	37	36	34	34	35	38		
25	Nombre de professeurs non réguliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
26	Hommes													
27	Femmes													
28	Nombre de chargés de cours au 1er octobre	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	540	486	542	564	570	566	578	551		
29	Hommes	n.d.	n.d.	n.d.	442	384	433	460	455	450	475	432		
30	Femmes	n.d.	n.d.	n.d.	98	102	109	104	115	116	103	119		
31a	Nombre de cours enseignés par des professeurs	732	736	739	758	760	822	838	832	836	743	822		
31	Nombre moyen de cours par professeur	3,2	3,2	3,3	3,0	3,0	3,1	3,3	3,3	3,3	2,9	3,1		
32a	Nombre de cours enseignés par des chargés de cours	666	724	786	817	826	817	799	846	844	932	994		
32	Nombre moyen de cours par chargé de cours	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	1,5	1,7	1,5	1,4	1,5	1,5	1,6	1,8		
33	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	20,2	21,7	23,5	21,7	21,9	22,6	23,3	23,2	24,2	25,1	25,7		
34	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	6,4	7,3	7,5	6,7	6,8	7,0	7,7	8,0	8,0	8,2	7,8		
35	Ratio EETP / professeur	21,7	23,8	25,5	22,8	23,3	24,6	26,1	26,1	27,1	28,2	28,4		
36	Cours donnés par les professeurs	52,4%	50,4%	48,5%	48,1%	47,9%	50,2%	51,2%	49,6%	49,8%	44,4%	45,3%		
37	Cours donnés par les chargés de cours	47,6%	49,6%	51,5%	51,9%	52,1%	49,8%	48,8%	50,4%	50,2%	55,6%	54,7%		
38	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.		

	Unité	Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Professeurs selon le secteur disciplinaire														
39	Hommes	0	0	196	221	221	224	215	219	217	217	223		
40	Sciences de la santé	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
41	Sciences pures	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
42	Sciences appliquées	n.d.	n.d.	196	221	221	224	215	219	217	217	223		
43	Arts	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
44	Lettres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
45	Sciences humaines	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
46	Éducation	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
47	Droit	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
48	Administration	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
49	Autres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
50	Femmes	0	0	27	32	32	37	36	34	34	35	38		
51	Sciences de la santé	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
52	Sciences pures	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
53	Sciences appliquées	n.d.	n.d.	27	32	32	37	36	34	34	35	38		
54	Arts	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
55	Lettres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
56	Sciences humaines	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
57	Éducation	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
58	Droit	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
59	Administration	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
60	Autres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
61	Total	0	0	223	253	253	261	251	253	251	252	261		
62	Sciences de la santé	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
63	Sciences pures	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
64	Sciences appliquées	n.d.	n.d.	223	253	253	261	251	253	251	252	261		
65	Arts	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
66	Lettres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
67	Sciences humaines	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
68	Éducation	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
69	Droit	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
70	Administration	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
71	Autres	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

	Unité	Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire													
72	Hommes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450	475	432
73	Sciences de la santé										0	0	0
74	Sciences pures										0	0	0
75	Sciences appliquées										450	475	432
76	Arts										0	0	0
77	Lettres										0	0	0
78	Sciences humaines										0	0	0
79	Éducation										0	0	0
80	Droit										0	0	0
81	Administration										0	0	0
82	Autres										0	0	0
83	Femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116	103	119
84	Sciences de la santé										0	0	0
85	Sciences pures										0	0	0
86	Sciences appliquées										116	103	119
87	Arts										0	0	0
88	Lettres										0	0	0
89	Sciences humaines										0	0	0
90	Éducation										0	0	0
91	Droit										0	0	0
92	Administration										0	0	0
93	Autres										0	0	0
94	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	566	578	551
95	Sciences de la santé										0	0	0
96	Sciences pures										0	0	0
97	Sciences appliquées										566	578	551
98	Arts										0	0	0
99	Lettres										0	0	0
100	Sciences humaines										0	0	0
101	Éducation										0	0	0
102	Droit										0	0	0
103	Administration										0	0	0
104	Autres										0	0	0

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												Date : 30 octobre 2020		Page 2 de 8
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS																
1er cycle - Baccalauréat																
Unité		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020				
105	Hommes	2 865	3 158	3 322	3 444	3 418	3 529	3 583	3 560	3 553	3 594	3 673				
106	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
107	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
108	Sciences appliquées	2 865	3 158	3 322	3 444	3 418	3 529	3 583	3 541	3 528	3 587	3 671				
109	Arts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
110	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
111	Sciences humaines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
112	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
113	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
114	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
115	Autres	0	0	0	0	0	0	0	19	25	7	2				
116	Femmes	808	849	895	969	1 063	1 223	1 295	1 352	1 379	1 419	1 509				
117	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
118	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
119	Sciences appliquées	808	849	895	969	1 063	1 223	1 295	1 350	1 374	1 418	1 509				
120	Arts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
121	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
122	Sciences humaines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
123	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
124	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
125	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
126	Autres	0	0	0	0	0	0	0	2	5	1	0				
127	Total	3 673	4 007	4 217	4 413	4 481	4 752	4 878	4 912	4 932	5 013	5 182				
128	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
129	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
130	Sciences appliquées	3 673	4 007	4 217	4 413	4 481	4 752	4 878	4 891	4 902	5 005	5 180	Grade BI			
131	Arts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
132	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
133	Sciences humaines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
134	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
135	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
136	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
137	Autres	0	0	0	0	0	0	0	21	30	8	2	Grade P1			

	1er cycle - Autres sanctions	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
138	Hommes	758	761	843	898	859	904	783	769	866	1 034	1 228		
139	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
140	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
141	Sciences appliquées	486	513	581	605	609	591	606	600	687	826	1026		
142	Arts	0	9	7	7	7	9	3	2	0	0	0		
143	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
144	Sciences humaines	59	49	38	34	33	55	51	81	104	120	137		
145	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
146	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
147	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
148	Autres	213	190	217	252	210	249	123	86	75	88	65		
149	Femmes	177	211	184	167	194	231	189	199	270	279	305		
150	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
151	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
152	Sciences appliquées	101	111	122	92	114	133	122	121	163	166	179		
153	Arts	0	6	6	4	3	4	3	3	1	0	0		
154	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
155	Sciences humaines	19	16	16	18	10	18	17	29	63	77	95		
156	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
157	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
158	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
159	Autres	57	78	40	53	67	76	47	46	43	36	31		
160	Total	935	972	1 027	1 065	1 053	1 135	972	968	1 136	1 313	1 533		
161	Sciences de la santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
162	Sciences pures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
163	Sciences appliquées	587	624	703	697	723	724	728	721	850	992	1205	Grade: CM, PC et les autres programmes CE	
164	Arts	0	15	13	11	10	13	6	5	1	0	0	CEARS: Technologies des arts de la scène	
165	Lettres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
166	Sciences humaines	78	65	54	52	43	73	68	110	167	197	232	CECYB: Cyberenquête?	
167	Éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
168	Droit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
169	Administration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
170	Autres	270	268	257	305	277	325	170	132	118	124	96	Grade: S1 & SC ?	

	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020			
2e cycle - Autres sanctions	Unité													
Hommes	n	218	234	215	202	188	218	283	271	267	239	219		
204 Sciences de la santé	n	3	2	1	3	3	6	11	6	5	2	2		
206 Sciences pures	n	10	16	5	3	1	2	1	2	1	0	0		
207 Sciences appliquées	n	122	142	131	144	126	150	141	133	112	98	76		
208 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
209 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
210 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
211 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
212 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1		
213 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
214 Autres	n	83	74	78	52	58	60	130	130	148	139	140		
Femmes	n	85	89	75	77	90	109	135	106	95	108	79		
216 Sciences de la santé	n	5	6	7	4	3	4	5	4	4	4	4		
217 Sciences pures	n	1	6	0	2	1	1	3	3	1	0	1		
218 Sciences appliquées	n	47	56	44	45	58	68	78	42	41	42	33		
219 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
220 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
221 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
222 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
223 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0		
224 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
225 Autres	n	32	21	24	26	28	36	49	55	49	61	41		
Total	n	303	323	290	279	278	327	418	377	362	347	298		
227 Sciences de la santé	n	8	8	8	7	6	10	16	12	9	6	6		Ergonomie? : DESS & MI
228 Sciences pures	n	11	22	5	5	2	3	4	5	2	0	1		DESS: Mat
229 Sciences appliquées	n	169	198	175	189	184	218	219	175	153	140	109		Les autres programmes DS
230 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
231 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
232 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
233 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
234 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1		MIJUR: Fondements juridiques & négociation en ing. Civile
235 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
236 Autres	n	115	95	102	78	86	96	179	185	197	200	181		Les autres programmes S1, P2 et MI

	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Total (grades)	Unité	3 722	4 149	4 324	4 462	4 441	4 589	4 738	4 690	4 726	4 788	4 893	
Hommes	n												
303 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
304 Sciences pures	n	40	44	38	39	42	43	58	56	60	56	71	
306 Sciences appliquées	n	3 682	4 105	4 286	4 423	4 399	4 546	4 680	4 615	4 641	4 725	4 820	
307 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
308 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
309 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
310 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
311 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
312 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
313 Autres	n	0	0	0	0	0	0	0	19	25	7	2	
Femmes	n	1 101	1 193	1 278	1 371	1 486	1 670	1 718	1 801	1 843	1 935	2 031	
314 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
316 Sciences pures	n	11	12	18	20	20	23	19	20	20	21	21	
317 Sciences appliquées	n	1 090	1 181	1 260	1 351	1 466	1 647	1 699	1 779	1 818	1 913	2 010	
318 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
319 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
320 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
321 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
322 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
323 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
324 Autres	n	0	0	0	0	0	0	0	2	5	1	0	
Total	n	4 823	5 342	5 602	5 833	5 927	6 259	6 456	6 491	6 569	6 723	6 924	
326 Sciences de la santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
327 Sciences pures	n	51	56	56	59	62	66	77	76	80	77	92	
328 Sciences appliquées	n	4 772	5 286	5 546	5 774	5 865	6 193	6 379	6 394	6 459	6 638	6 830	
329 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
330 Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
331 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
332 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
333 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
334 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
335 Autres	n	0	0	0	0	0	0	0	21	30	8	2	

	Unité	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Total (toutes les sanctions)	Unité	4 712	5 148	5 383	5 562	5 488	5 711	5 804	5 730	5 859	6 061	6 340	
Hommes	n	3	2	1	3	3	6	11	6	5	2	2	
369 Sciences de la santé	n	50	60	43	42	43	45	59	58	61	56	71	
371 Sciences pures	n	4 290	4 760	4 998	5 172	5 134	5 287	5 427	5 348	5 440	5 649	5 922	
372 Sciences appliquées	n	0	9	7	7	7	9	3	2	0	0	0	
373 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
374 Lettres	n	59	49	38	34	33	55	51	81	104	120	137	
375 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
376 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
377 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
378 Administration	n	310	268	296	304	268	309	253	235	248	234	207	
379 Autres	n	1 365	1 495	1 538	1 615	1 770	2 010	2 042	2 106	2 208	2 322	2 415	
Femmes	n	5	6	7	4	3	4	5	6	4	4	4	
381 Sciences de la santé	n	12	18	18	22	21	24	22	23	21	21	22	
382 Sciences pures	n	1 238	1 348	1 426	1 488	1 638	1 848	1 899	1 942	2 022	2 121	2 222	
383 Sciences appliquées	n	0	6	6	4	3	4	3	3	1	0	0	
384 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
385 Lettres	n	19	16	16	18	10	18	17	29	63	77	95	
386 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
387 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
388 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
389 Administration	n	91	101	65	79	95	112	96	103	97	98	72	
390 Autres	n	6 077	6 643	6 921	7 177	7 258	7 721	7 846	7 836	8 067	8 383	8 755	
Total	n	8	8	8	7	6	10	16	12	9	6	6	
391 Sciences de la santé	n	62	78	61	64	64	69	81	81	82	77	93	
392 Sciences pures	n	5 528	6 108	6 424	6 660	6 772	7 135	7 326	7 290	7 462	7 770	8 144	
393 Sciences appliquées	n	0	15	13	11	10	13	6	5	1	0	0	
394 Arts	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
395 Lettres	n	78	66	54	52	43	73	68	110	167	197	232	
396 Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
397 Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
398 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	
399 Administration	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
400 Autres	n	401	369	361	383	363	421	349	338	345	332	279	

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)

	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Réussite des études de baccalauréat																
417	Persévérance après 1 an		506	564	579	633	717	836	852	880	855	845	697	935	840	
418	Diplomation après 6 ans	n	455	498	498	533	605	705	720	743	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
419	Sciences de la santé	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
420	Sciences pures	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
421	Sciences appliquées	n	420	498	498	533	605	705	720	743	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
422	Arts	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
423	Lettres	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
424	Sciences humaines	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
425	Éducation	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
426	Droit	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
427	Administration	n	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
428	Autres	n	35	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	84	67	55	73	57	61	77	60	76	85	n.d.	n.d.	n.d.	
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	86	70	58	74	60	65	78	64	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	27	46	43	33	36	65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Durée moyenne des études au baccalauréat																
432	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
433	Sciences pures	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
434	Sciences appliquées	an	4,16	4,18	4,21	4,22	4,23	4,24	4,25	4,31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
435	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
436	Lettres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
437	Sciences humaines	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
438	Éducation	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
439	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
440	Administration	an	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
441	Autres	an	4,90	4,74	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
442	Ensemble des secteurs	an	4,20	4,22	4,21	4,22	4,23	4,24	4,25	4,31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Durée moyenne des études de maîtrise

443	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences pures	an	1,89	2,37	2,50	2,08	2,78	1,67	1,89	2,56	2,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Sciences appliquées	an	2,32	2,41	2,48	2,41	2,16	2,55	2,25	2,32	2,04	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Lettres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Sciences humaines	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Éducation	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Administration	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
452	Autres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
453	Ensemble des secteurs	an	2,31	2,41	2,37	2,48	2,40	2,54	2,23	2,33	2,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Durée moyenne des études de doctorat

454	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
455	Sciences pures	an	5,11	4,83	4,75	5,50	5,17	6,33	7,50	4,50	4,50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
456	Sciences appliquées	an	5,33	5,15	5,07	5,03	5,04	4,78	5,23	5,30	5,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
457	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
458	Lettres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
459	Sciences humaines	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
460	Éducation	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
461	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
462	Administration	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463	Autres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464	Ensemble des secteurs	an	5,31	5,12	5,04	5,06	5,06	4,82	5,30	5,27	5,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)														
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Unité														
Réussite des études de baccalauréat																
417	Persévérance après 1 an	n	488	410	485	527	579	617	788	776	776	775	886	869	802	859
418	Diplomation après 6 ans	n	417	331	400	434	463	489	617	630	644	621	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
		n														
419	Sciences de la santé	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
420	Sciences pures	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421	Sciences appliquées	n	417	331	400	434	463	489	617	630	644	621	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Arts	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Lettres	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Sciences humaines	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Éducation	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Droit	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Administration	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Autres	n	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	146	117	101	75	97	77	87	107	91	101	114	136	142	n.d.
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	149	117	105	79	100	83	93	112	97	103	123	n.d.	n.d.	n.d.
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	31	47	45	34	33	39	64	48	36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études au baccalauréat																
432	Sciences de la santé	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
433	Sciences pures	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
434	Sciences appliquées	an	4,18	4,10	4,25	4,21	4,20	4,24	4,17	4,22	4,30	4,36	4,35	n.d.	n.d.	n.d.
435	Arts	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
436	Lettres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
437	Sciences humaines	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
438	Éducation	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
439	Droit	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
440	Administration	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
441	Autres	an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	n.d.	n.d.	n.d.
442	Ensemble des secteurs	an	4,18	4,10	4,25	4,21	4,20	4,24	4,17	4,22	4,30	4,36	4,35	n.d.	n.d.	n.d.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

		Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)										
Effectif régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Hommes			0	0	0	0	0	0	0	580	590	655
465	Direction	n								19	19	18
466	Professeurs	n								223	221	222
467	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n								75	83	150
468	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n								0	0	0
469	Gérance	n								0	0	0
470	Personnel professionnel	n								82	82	86
471	Personnel technique	n								83	88	82
472	Personnel de bureau	n								14	12	16
473	Personnel de métiers et services	n								84	85	81
474	Personnel périphérique de soutien	n								0	0	0
475		n								367	379	420
Femmes			0	0	0	0	0	0	0	9	12	12
476	Direction	n								35	35	37
477	Professeurs	n								34	39	74
478	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n								0	0	0
479	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n								0	0	0
480	Gérance	n								110	118	118
481	Personnel professionnel	n								53	47	52
482	Personnel technique	n								109	109	107
483	Personnel de bureau	n								17	19	20
484	Personnel de métiers et services	n								0	0	0
485	Personnel périphérique de soutien	n								947	969	1 075
486		n								28	31	30
487	Total		0	0	0	0	0	0	0	943	969	1 075
488	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	714	716	950	943	28	28	28
489	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	25	27	27	28	258	256	259
490	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	256	256	261	256	109	122	224
491	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	108	110	0	0	0
492	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0
493	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0
494	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	166	172	177	184	192	200	204
495	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	136	132	139	135	136	135	134
496	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	131	129	133	123	123	121	123
497	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	105	107	101	104	101
		n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)										
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Ne s'applique pas à Polytechnique
498 Direction	n											
499 Professeurs	n											
500 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											
501 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											
502 Gérance	n											
503 Personnel professionnel	n											
504 Personnel technique	n											
505 Personnel de bureau	n											
506 Personnel de métiers et services	n											
507 Personnel périphérique de soutien	n											
508 Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Ne s'applique pas à Polytechnique
509 Direction	n											
510 Professeurs	n											
511 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											
512 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											
513 Gérance	n											
514 Personnel professionnel	n											
515 Personnel technique	n											
516 Personnel de bureau	n											
517 Personnel de métiers et services	n											
518 Personnel périphérique de soutien	n											
519 Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Ne s'applique pas à Polytechnique
520 Direction	n											
521 Professeurs	n											
522 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											
523 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											
524 Gérance	n											
525 Personnel professionnel	n											
526 Personnel technique	n											
527 Personnel de bureau	n											
528 Personnel de métiers et services	n											
529 Personnel périphérique de soutien	n											
530	n											

Effectif de chargés de cours		Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)										
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
531 Total	n	0	0	0	540	486	542	564	570	566	578	
532 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	442	384	433	460	455	450	475	
533 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	98	102	109	104	115	116	103	

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										Date : 30 octobre 2020
I. Éléments d'information		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										Page 5 de 8
II. Observations												III. Remarques
DONNEES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
Fonds de fonctionnement												
A. Produits												
Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
534	k\$	80 003	89 777	89 076	92 711	97 606	97 682	102 877	113 722	114 459		
535	k\$	75 064	84 742	84 302	87 534	91 323	91 913	97 209	107 205	108 028		
536	k\$	107	47	68	388	803	576	342	1 100	1 007		
537	k\$	4 388	4 687	4 659	4 652	5 170	4 907	5 224	5 343	5 194		
538	k\$	544	291	146	137	310	287	102	74	231		
539	k\$	23 525	25 629	26 641	27 340	30 251	31 506	34 323	38 268	42 700		
540	k\$	11 728	12 789	12 186	12 886	14 242	14 746	15 763	17 028	17 105	2020: Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	
541	k\$	7 068	7 245	7 249	6 917	7 782	8 723	10 190	12 053	7 201	2020: Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	
542	k\$	109	107	135	122	144	124	164	221	257	2020: Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	
543	k\$	0	0	0	692	778	933	1 243	1 514	442	2020: Montants supplémentaires des étudiants étrangers (404)	
544	k\$	584	625	1 313	1 384	1 541	1 657	1 811	2 094	2 245	2020: Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	
545	k\$	4 006	4 864	3 802	4 042	4 268	4 250	4 477	4 690	5 071	2020: Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	
546	k\$	0	0	1 977	1 498	1 498	1 972	654	688	120	2020: Cotisations des étudiants (465)	
547	k\$	6 688	7 007	7 505	7 929	7 599	9 291	10 189	9 307	9 803	2020: Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	
548	k\$	169	126	335	359	251	264	403	792	979	2020: Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	
549	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2020: Intérêts et dividendes (435)	
550	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2020: Intérêts sur les avances Interfonds (440)	
551	k\$	280	362	351	410	307	307	574	375	470	2020: Produits provenant du fonds de dotation (445)	
552	k\$	0	0	0	0	0	5	271	116	127	2020: Produits provenant d'une fondation (446)	
553	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2020: Subventions et dons non gouvernementaux (430)	
554	k\$	2 447	2 770	3 217	3 071	2 853	3 995	3 910	3 674	3 862	2020: Gains sur vente de placement (526)	
555	k\$	1 221	1 195	1 224	1 154	1 397	2 214	3 040	2 900	3 059	2020: Recouvrement des coûts indirects (485)	
556	k\$	1 110 216	1 224 413	1 232 221	1 279 979	1 352 457	1 382 479	1 473 390	1 450	1 305	2020: Autres produits (466, 470)	
557	k\$	61 019	71 743	72 756	75 781	81 128	84 657	91 665	95 864	101 481	2020: Total des produits	
558	k\$	3 958	4 480	4 581	5 015	5 060	5 412	6 075	6 391	7 101	B. Charges	
559	k\$	4 067	4 803	4 792	4 673	5 164	4 819	5 144	5 480	5 852	Masse salariale	
560	k\$	23 702	27 565	27 140	29 589	31 300	32 576	34 639	36 080	37 277	Direction	
561	k\$	6 135	7 129	7 289	7 211	7 480	8 678	9 096	9 779	10 382	Gérance	
562	k\$	802	968	1 006	906	1 235	1 163	1 278	1 614	1 558	Enseignants-chercheurs	
563	k\$	945	1 330	1 332	1 080	1 204	1 223	1 535	1 777	1 773	Chargés de cours	
564	k\$	6 598	7 337	7 840	8 234	9 313	10 024	11 896	12 328	14 446	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	
565	k\$	5 623	6 457	6 623	6 627	7 347	7 450	8 060	8 448	9 131	Personnel professionnel non enseignant	
566	k\$	5 128	6 178	6 372	6 442	6 648	6 759	6 856	7 181	7 131	Personnel de soutien technique	
567	k\$	4 861	5 804	5 811	5 994	6 378	6 594	6 638	6 551	6 831	Personnel de soutien de bureau	
568	k\$	12 803	19 539	21 787	22 706	23 847	22 030	24 554	22 938	24 467	Personnel de métier et ouvrier	
569	k\$										Avantages sociaux (700)	

	28 498	30 899	36 635	35 340	24 772	26 046	30 380	28 874	32 306	33 896
570 Autres charges										
571 Avantages sociaux futurs (704)	8 038	3 839	9 723	8 156	(2 595)	(1 256)	1 672	(2 506)	(83)	885
572 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(120)	1 060	336	632	93	156	464	902	775	(194)
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	134	136	152	172	225	136	171	287	306	443
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	181	160	205	145	138	119	85	152	42	119
575 Formation et perfectionnement (710)	226	364	383	357	466	382	344	362	408	444
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 614	1 751	1 916	1 801	1 894	1 961	1 936	2 164	2 164	1 964
577 Bourses (735)	2 842	3 313	3 403	3 317	4 555	4 632	5 220	6 626	7 937	8 205
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 943	3 388	3 437	3 875	3 895	4 059	3 681	4 123	4 180	4 966
579 Fournitures et matériel (745)	3 729	3 898	3 326	3 804	3 693	4 191	4 084	4 668	5 073	4 906
580 Coûts des marchandises vendues (755)	169	222	149	140	184	136	182	289	260	282
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	3 763	5 280	5 302	4 965	4 892	4 360	4 961	4 126	3 773	4 592
582 Volumes et périodiques (750)	938	1 127	1 119	1 095	1 135	1 232	1 331	1 186	1 292	1 382
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	2 821	3 593	3 673	3 706	3 743	3 421	3 929	3 559	3 787	3 288
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	325	370	721	700	660	1 025	1 213	1 332	1 356	1 411
585 Location-exploitation (830)	720	923	1 159	1 089	1 111	672	384	453	344	337
586 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
588 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	475	512	534	594	408	377	455	640	449	562
590 Intérêts relatifs aux avances interlocaux (855)	(389)	765	1 097	950	298	444	250	532	241	303
592 Versements interlocaux (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
593 Ventes internes (878)	0	(1 778)	(1 688)	(1 352)	(1 731)	(2 170)	(1 883)	(2 002)	(2 334)	(2 156)
594 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
595 Total avant éléments extraordinaires	102 320	120 403	129 490	132 476	128 016	130 564	135 716	143 091	148 774	157 689
596 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
597 Total des charges	102 320	120 403	129 490	132 476	128 016	130 564	135 716	143 091	148 774	157 689
598 Résultat de l'exercice	7 896	2 011	(6 268)	(4 497)	7 440	7 915	4 685	4 239	12 524	9 273

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												Date : 30 octobre 2020	
		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Page 6 de 8			
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques	
DONNEES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS															
Fonds avec restrictions															
A. Produits															
Unité		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020				
599	Subventions	k\$	32 201	36 975	36 170	37 381	38 472	39 120	37 947	38 147	46 463	47 244			
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	622	653	565	627	510	678	682	890	1 567	3 481			
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	6 045	6 001	6 830	7 406	7 469	6 864	6 035	5 460	6 044	6 133			
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	23 214	23 400	24 549	24 991	26 672	26 689	27 453	28 531	34 416	31 548			
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	2 320	6 721	4 226	4 357	3 822	4 878	3 566	3 266	4 436	6 082			
604	Autres produits	k\$	14 094	15 994	18 843	18 672	20 198	20 309	19 874	22 606	26 200	26 964			
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	0	2	3	4	3	4	3	5	10	11			
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	269	249	160	91	60	105	80	80	80	0			
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	13 780	15 286	17 802	18 163	19 156	19 310	18 333	21 170	24 391	26 599			
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
611	Ventes externes (460)	k\$	0	50	145	54	49	0	27	1	0	0			
612	Autres produits (466, 470)	k\$	45	407	733	360	930	690	1 431	1 350	1 718	353			
613	Total des produits	k\$	46 295	52 969	55 012	56 053	58 670	59 428	57 821	60 753	72 663	74 207			

Nom de l'établissement : Polytechnique Montréal		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												Date : 30 octobre 2020	
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques	
DONNEES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS															
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)															
Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020					
665	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	12 983	12 741	12 571	11 918	12 071	17 655	15 221	16 249	15 263					
666	Fonds de fonctionnement	2 571	1 904	1 671	1 675	2 923	3 946	2 913	1 402	2 318					
667	Fonds avec restrictions	5 574	9 804	5 456	4 224	3 802	3 682	4 135	2 716	6 376					
668	Fonds de dotation	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
669	Autres fonds, fondations et dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
660	Autres sources	4 556	458	158	(318)	315	63	(224)	393	221					
661	Total	25 684	24 907	19 856	17 499	19 111	25 360	22 045	20 759	24 177					
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)															
Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020					
662	Projets en cours	2 778	516	136	1 061	1 458	12 175	6 671	(16 936)	901					
663	Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
664	Aménagement de terrains	2	42	132	0	0	0	0	0	0					
665	Bâtiments	0	0	0	0	0	0	(1 304)	0	0					
666	Bâtiments - construction prestigieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
667	Améliorations majeures aux bâtiments	10 253	4 031	7 506	6 836	7 779	3 892	6 790	28 699	9 473					
668	Améliorations locatives	0	0	95	10	92	40	0	0	0					
669	Équipements informatiques	2 488	2 106	1 260	878	866	1 370	1 187	1 356	1 790					
670	Équipements de communication multimédia	361	162	94	102	94	373	134	239	301					
671	Mobilier et équipement de bureau	482	569	350	448	308	563	513	356	286					
672	Autres équipements	1 007	594	282	126	320	151	160	246	1 147					
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	7 365	16 337	9 693	7 546	7 020	6 418	7 596	5 940	9 532					
674	Documents de bibliothèques	90	1	0	0	0	0	0	0	0					
675	Manuels pédagogiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
676	Matériels roulants	121	48	8	174	33	0	147	0	0					
677	Réseaux de télécommunications	2	69	82	0	820	287	42	596	533					
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
679	Autres actifs corporels (note A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
680	Actifs non amortissables	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
681	Logiciels (note B)	641	431	216	318	321	91	110	265	214					
682	Développements informatiques (note B)	95	0	0	0	0	0	0	0	0					
683	Autres actifs incorporels	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
684	TOTAL	25 684	24 907	19 856	17 499	19 111	25 360	22 045	20 759	24 177					

3.3 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)

Objectif

Le Ministère assure un financement à chaque établissement d'enseignement supérieur afin qu'il offre des services spécialisés de soutien psychosocial à toute personne qui le fréquente et qui est aux prises avec une situation liée aux violences à caractère sexuel.

Les montants alloués peuvent notamment servir à :

- Embaucher du personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'une forme de violence à caractère sexuel;
- Organiser des ressources et des services en cette matière et les regrouper dans un endroit accessible;
- Conclure des ententes avec des ressources spécialisées externes.

Reddition de comptes

Renseignements sur la mise en œuvre de cette mesure afin de recevoir l'allocation pour l'année suivante. Ce rapport devra fournir des détails quant au nombre de personnes embauchées, le cas échéant, dont les ressources externes, et les dépenses liées à l'organisation des services, en indiquant pour chaque type de services les sommes correspondantes de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violence à caractère sexuel, de même que l'accès à ces services.

Règle budgétaire	Montant alloué en 2019-20	Montant dépensé en 2019-20	Détails
2.1.13	89 100 \$ + solde de 2018-19 : 63 433 \$ = 152 533 \$	132 388 \$	<p>Solde à la fin 2019-20 : 20 145 \$ reporté à l'année 2020-21</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Polytechnique a imputé 100 % du salaire du responsable de ce nouveau Bureau d'intervention et de prévention des conflits et de la violence, un travailleur social. 2) Des frais de consultation, de colloques, des honoraires professionnels pour fins d'enquête et des frais de réunion s'ajoutent comme dépenses encourues durant l'exercice. <p>Faits saillants de 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est la première année d'opération qui a nécessité beaucoup travail de mise en place du Bureau (ex. site Web, outils d'aide et formulaire de demande d'intervention, etc.) • Il y a eu une formation Web de tous les étudiants (taux de succès de 97 %) et des employés (71 % ont complété); • Au cours de la période du 12 août 2019 (date d'entrée en vigueur de la Politique) et le 31 août 2020, il y a eu 112 demandes d'intervention dont 54 % étaient des services-conseils.

3.4 Pôles régionaux (Règle budgétaire 2.1.15)

Contexte

Le Ministère accorde aux cégeps des ressources financières aux pôles régionaux qu'il détermine pour soutenir la concertation entre les établissements d'enseignement collégial public et universitaire sur un même territoire, en vue de susciter des initiatives conjointes et de déployer une action régionale commune allant dans le sens des principes édictés ci-après.

Objectif

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur, la réussite des étudiants et la fluidité des parcours de formation;
- Contribuer au développement d'une plus grande synergie entre les établissements d'enseignement supérieur de la région;
- Répondre à un enjeu de développement régional défini avec les partenaires régionaux concernés;
- Renforcer le maillage avec les principaux organismes pertinents engagés dans le développement de leur région;
- Recueillir l'assentiment des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire;
- S'appuyer, dans la mesure du possible, sur la mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières;
- Créer un modèle distinctif, adapté à la situation et aux enjeux régionaux.

Reddition de comptes

Chaque établissement membre d'un pôle doit présenter un rapport incluant, pour les activités prises en compte dans le financement, une évaluation de l'état d'avancement des travaux et des ressources qui y ont été consacrées.

Règle budgétaire	Montant alloué en 2019-20	Montant dépensé en 2019-20	Détails
2.1.15	42 857 \$	42 857 \$	Transfert au cégep du Vieux Montréal de 100 % de l'enveloppe pour des projets dans le domaine de l'intelligence artificielle. Voir le rapport ci-dessous.

PÔLE MONTRÉALAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (PIA)

REDDITION DE COMPTES 2019-20 POUR LES ACTIVITÉS FINANCÉES DANS LE CADRE DES PÔLES RÉGIONAUX

<p>Projet :</p>	<p>Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre les douze cégeps et les sept universités de l'Île de Montréal (voir Annexe). • Une entente-cadre de collaboration, signée par la direction de chaque établissement membre, établit la structure et les modalités de fonctionnement du pôle, notamment la gestion financière (voir plus bas).
<p>Mise en contexte :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La demande des 19 établissements d'enseignement supérieur de l'île de Montréal relative à la création d'un pôle régional en intelligence artificielle a été déposée le 28 mars 2018 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. • Le projet a été accepté par le Ministère pour cinq ans à raison de 500 000 \$ par année sous réserve de l'allocation des crédits. • Le troisième versement de 500 000 \$ pour l'année 2019-2020 a été versé en juin 2020. • Ce rapport rend compte de la troisième année d'activités du PIA financée comme pôle régional (voir les <i>Règles budgétaires des universités</i>, Section 2.1.15, p. 55)
<p>Degré d'avancement du projet :</p>	<p><i>Phase de mise en œuvre en cours : fonctionnement et éléments contextuels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe mise en place pour assurer le fonctionnement du PIA s'est réunie six fois en cours d'année. Elle est composée de 8 représentants des cégeps et des universités et du directeur du PIA. Elle assure la supervision du fonctionnement du PIA. Un compte rendu de chaque réunion est rédigé et conservé dans un dossier TEAM. • Le directeur assure le fonctionnement du PIA et le représente. Il administre les outils de communication du PIA, notamment le site Web (www.poleia.quebec). • À partir de la mi-mars, les conditions d'urgence sanitaire ont contraint le PIA à quelques adaptations, notamment dans le report d'activités collectives de type colloque ou séminaire.
<p>Réalisations :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Organisation d'un événement à l'automne 2019</u> : Les membres du PIA et de leurs communautés respectives, ainsi que de nombreux partenaires ont été conviés à un événement de lancement du PIA le 22 août 2019 dont le programme comprenait une table ronde réunissant trois experts : Yoshua Bengio (MILA et Université de Montréal), Lise Langlois OBVIA et Université Laval, Mathieu Boisclair (CCTT-JACCOBB). Près de 200 personnes ont assisté à l'événement et provenaient des cégeps, des universités et de nombreux organismes de l'écosystème montréalais en IA. [Statut : Terminé]. • <u>Enquête : inventaire des éléments de formation en IA dispensés dans les 19 établissements membres du PIA</u>: La construction de deux outils de collecte et leur traduction en anglais ont été réalisées au cours de l'hiver 2019. Trois établissements ont accepté de tester les deux outils au cours de l'automne 2019.

	<p>La collecte des données a débuté en janvier 2020 et a pris fin en juin. Seize des 19 établissements du PIA ont remis un fichier Excel faisant état de leur offre de formation en IA. L'autre outil de collecte, un sondage en ligne auprès de l'ensemble des professeurs, a suscité un taux de réponse moyen par établissement de 10,7 %. La rédaction du rapport est en cours et les résultats seront diffusés à l'automne 2020. [Statut : Collecte terminée ; rédaction et diffusion, en cours].</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Appel de projets concertés cégeps/universités</u> : Les projets sollicités par le PIA visent à l'élaboration d'initiatives concertées en vue d'adapter l'offre de formation supérieure aux besoins suscités par le développement et les applications de l'intelligence artificielle. L'appel de projets a été réalisé dans le respect du calendrier annoncé. Vingt-cinq soumissions ont été reçues se partageant en parts presque égales entre les volets « formation » et « compétences ». La quantité de projets soumis dépassait nettement ce qui était anticipé. Le PIA a créé deux jurys, un pour chaque volet, composé d'experts provenant des cégeps et des universités. Quatorze initiatives, de durée variable, sont soutenues par le PIA à hauteur de 1 373 820 \$ et seront réalisées entre janvier 2020 et juin 2022. Toutes les universités et 10 des 12 cégeps sont associés à un ou plusieurs projets. Un résumé de chaque projet est publié sur le site Web du PIA [Statut : Appel de projets terminé, projets en cours de réalisation, création de communautés pratiques en cours]. • <u>Présence du PIA dans l'écosystème IA à Montréal et au plan national</u> : À travers son enquête sur les composantes de formation en IA, le PIA a constitué une banque de 250 personnes intéressées par le PIA de diverses manières. De plus, à travers diverses activités et les projets concertés cégeps/université, le PIA a construit un réseau de partenaires provenant du marché du travail, de la recherche, d'organismes du milieu de l'éducation et diverses institutions. Il est représenté à diverses tables et comités (Conseil d'administration du Forum IA Québec, comité de suivi du projet d'études du MÉES sur l'impact de l'IA sur les professions, Dawson AI Advisory Board, comité de pilotage du projet de Techno compétences « Profils d'emplois en IA, SC et BD »). [Statut : En continu]. • <u>Organisation d'une séance d'information et de discussions à propos d'une étude coordonnée par le MÉES</u> : L'étude intitulée <i>Place de l'intelligence artificielle dans les professions : enjeux pour la formation collégiale</i> a fait l'objet d'une présentation et d'un échange entre divers partenaires de l'écosystème IA et du milieu de l'enseignement supérieur le 17 juin 2020. Vingt-neuf personnes y ont assisté provenant de 17 organismes.
<p>Gestion financière du projet :</p>	<p>Les dix-neuf établissements membres du Pôle ont convenu de confier la gestion financière de la subvention à un fiduciaire, en l'occurrence le cégep du Vieux Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sept établissements universitaires se sont partagé 60% de la subvention (42 857 \$ / établissement / année). • Les douze cégeps se sont partagé 40% de la subvention (16 667 \$ / établissement / année). <p>POLYTECHNIQUE Montréal* a versé les sommes reçues au cégep du Vieux Montréal qui rend compte de la gestion financière dans le cadre de son RFA.</p>

Rapport des revenus et dépenses au 30 juin 2020

Revenus reportés au 30/06/2019	916 341,29 \$
Revenus 2019-2020 (versés en juin 2020)	500 004,00 \$
Total des revenus	1 416 345,29 \$
Dépenses	
• Frais de réception (Événement du 22/08/2019)	10 354,42 \$
• Frais de déplacement	671,70 \$
• Honoraires	72 361,52 \$
• Autres contrats	37 232,60 \$
• Subventions aux projets (1 ^{re} tranche)	495 166,24 \$
Total des dépenses	615 786,24 \$
Revenus reportés en 2020-2021	800 559,05 \$

*** Contribution 2019-2020 de Polytechnique : 42 857 \$**

ANNEXE — LISTE DES DIX-NEUF ÉTABLISSEMENTS

UNIVERSITÉS	CÉGEPS
École des HÉC Montréal	Collège Ahuntsic
École Polytechnique Montréal	Cégep André-Laurendeau
École de technologie supérieure	Collège de Bois-de-Boulogne
Université Concordia	Dawson Collège
Université McGill	Cégep Gérald-Godin
Université de Montréal	John-Abbott Collège
Université du Québec à Montréal	Collège de Maisonneuve
	Collège Marie-Victorin
	Collège de Rosemont
	Cégep de Saint-Laurent
	Vanier Collège
	Cégep du Vieux Montréal

3.5 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)

Contexte

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche visant à permettre à une personne d'obtenir la reconnaissance officielle de ses acquis scolaires ou extrascolaires qu'elle a réalisés avant son admission à un programme d'études universitaires.

Dans le but de permettre aux établissements universitaires de concevoir des services et des processus de RAC rigoureux et efficaces et d'en accroître l'accessibilité, l'équité et la transparence de même que dans le but d'assurer la pérennité de ces services et de ces processus, le gouvernement met des ressources financières à la disposition du réseau universitaire.

Objectifs

Le montant accordé vise à permettre à chaque établissement universitaire, tout d'abord, de consolider les postes de conseillère ou conseiller en RAC et, ensuite, d'organiser des activités qui correspondent à sa situation particulière en matière d'offre de services de RAC.

Par exemple, ces activités peuvent consister à :

- Offrir de la formation continue au sujet de la RAC à l'enseignement universitaire au personnel affecté aux services de RAC dans l'établissement (conseillère ou conseiller en RAC, experte ou expert de contenu dans les départements, registraire, etc.);
- Produire des fiches d'information, des guides, des procédures ou tout autre type de document à propos des services et des processus de RAC;
- Élaborer des instruments d'évaluation des acquis scolaires et extrascolaires.

Reddition de comptes

Chaque établissement doit inclure dans son rapport sur la performance, déposé dans le cadre de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, les renseignements suivants :

1. Le détail de l'utilisation faite de la somme versée, y compris le nombre d'étudiants qui ont bénéficié des services de RAC au cours de l'année;
2. Les faits saillants des activités offertes par les conseillers en RAC dans l'établissement et leurs retombées, par exemple en ce qui a trait aux éléments suivants :
 - Nombre de départements qui ont mis en place un processus de RAC;
 - Nombre de programmes d'études pour lesquels des services de RAC sont disponibles;
 - Moyens mis en œuvre pour améliorer la rigueur, l'efficacité et l'harmonisation des pratiques de RAC d'un département à l'autre et d'une faculté à l'autre;
3. Les difficultés éprouvées au cours de l'année et les solutions mises de l'avant pour les surmonter;
4. Les défis ou les enjeux prévisibles pour les prochaines années sur le plan de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAC.

Règle budgétaire	Montant alloué en 2019-20	Montant dépensé en 2019-20	Détails
2.1.17	71 700 \$ Plus solde de 2018-19 de 142 900 \$ = 214 600 \$	156 700 \$	<p>Solde à la fin 2019-20 : 57 900 \$ à transférer en 2020-21</p> <p><u>Projets</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La création et la mise à jour d'un site Web pour l'admission et la reconnaissance des acquis et des compétences de nos étudiants internationaux (trois mois de développement). 2. Mises à jour régulières des pages Web (35 heures sont requises annuellement) : 2 200 \$ 3. Rédaction d'une <i>Politique sur la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires</i> (70 heures) répartie entre le directeur des études de l'ingénieur et le Secrétariat général : 9 600 \$ 4. Révision des règlements académiques touchant la reconnaissance des acquis et des compétences (30 heures) : 4 100 \$ <p><u>Applications</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Application de la <i>Politique sur la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires</i> à 2 140 étudiants inscrits en 2019-2020 (1 605 heures) provenant de tous nos programmes : 98 900 \$ • Analyse des dossiers d'admission en lien avec la reconnaissance des acquis et des compétences : 41 900 \$ <ul style="list-style-type: none"> ○ Traitement de 1 500 dossiers au baccalauréat (500 heures fait par un professionnel classe 7) ○ Traitement de 1 000 dossiers aux études supérieures (180 heures fait par une agente aux dossiers étudiants SEBEP classe 8)

3.6 Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)

Contexte

Le Plan d'action numérique prévoit des sommes pour les universités afin d'atteindre différents objectifs.

Objectifs

Volet 1 : Formation continue du personnel

Le personnel enseignant et le personnel professionnel des universités sont des intervenants de premier plan en matière de développement des compétences numériques des étudiants. Il est essentiel qu'ils développent ces compétences et qu'ils soient continuellement formés afin de bien exploiter les technologies numériques en contexte pédagogique.

Ce volet est destiné à couvrir :

- La libération du personnel participant à des activités de perfectionnement en matière de pédagogie numérique;
- Le coût de participation à ce type d'activités;
- La conception d'activités de perfectionnement en matière de pédagogie numérique s'adressant au personnel de l'université.

Volet 2 : Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques

Les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (CP-TIC) sont des acteurs incontournables pour de l'intégration réussie du numérique dans les universités. Ils permettent de répondre aux besoins sans cesse croissants du personnel enseignant en la matière.

Le soutien accordé vise notamment à couvrir une partie des salaires ou des frais liés aux activités des CP-TIC.

Volet 3 : Acquisition et développement de ressources éducatives numériques

Les ressources éducatives numériques (REN) permettent d'optimiser et d'exploiter efficacement les technologies en contexte pédagogique.

Ce volet est destiné à favoriser l'acquisition de REN.

Volet 4 : Soutien aux usagers

Les usages pédagogiques du numérique se généralisent dans les universités et les technologies éducatives évoluent rapidement, ce qui entraîne chez les usagers (étudiants, professeurs, chargés de cours, etc.) des besoins récurrents de soutien technique en matière d'utilisation des appareils informatiques.

Ce volet vise à couvrir les salaires du personnel qui assure le soutien technique (l'enveloppe peut être utilisée pour le personnel technique, mais également pour le jumelage de professeurs ou de chargés de cours ou encore pour d'autres modalités). L'enveloppe peut également être utilisée pour financer la participation à

des activités de formation continue liées au soutien technique ou le développement des ressources ou des outils destinés au soutien des usagers.

Volet 5 : Renforcement de la sécurité de l'information

Un accès sécuritaire au numérique est essentiel à la mise en œuvre du Plan d'action numérique dans les universités et à la satisfaction des objectifs de l'Approche stratégique gouvernementale en matière de sécurité de l'information.

L'enveloppe peut être utilisée pour la formation des répondants en sécurité de l'information, ainsi que pour offrir des activités de validation ou de mise en œuvre des processus de sécurité.

Volet 6 : Projets d'innovation liés aux technologies numériques

L'enveloppe peut être utilisée pour financer des projets d'innovation intégrant les technologies numériques et répondant à au moins une des priorités d'intervention suivantes :

- Soutenir le développement des compétences numériques des apprenants;
- Expérimenter ou adopter des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique afin de favoriser la réussite et la persévérance éducatives;
- Mutualiser les services et les ressources éducatives afin d'en accroître l'accessibilité et le partage.

Reddition de comptes

La reddition de comptes s'effectue par l'entremise du rapport sur la performance de l'université, qui doit inclure une ventilation détaillée des montants utilisés pour chacun des volets de cette mesure.

Règle budgétaire	Montant alloué en 2019-20	Montant dépensé en 2019-20	Détails
2.1.20	239 800 \$ + solde de 2018-19 148 700 \$ = 388 500 \$	279 886 \$	Solde de 108 614 \$ reporté en 2020-21 Ce programme avait été annoncé trop tard au cours de l'année 2018-19 pour nous permettre d'initier des projets. Le solde a été reporté dans son entièreté en 2019-2020. Voir les détails ci-dessous.

Plan numérique - dépenses 2019-2020				
Volet	Item	Somme dépensée	Somme engagée	Somme Total
Volet 5	Accompagnement et validation de Gartner pour le programme de sécurité de l'information (2 ans).	78 382 \$	83 090 \$	161 472 \$
Total 005		78 382 \$	83 090 \$	161 472 \$
Volet 6	Aménagement d'une salle de pédagogie active incluant les équipements audiovisuels et le mobilier.	35 507 \$	13 397 \$	48 904 \$
	Installation de deux tableaux lumineux pour la création de capsules (MOOCs et autres) et pour l'enseignement à distance synchrone.	69 510 \$		69 510 \$
Total 006		105 017 \$	13 397 \$	118 414 \$
Total des volets 5 et 6		183 399 \$	96 487 \$	279 886 \$

3.7 Mandats stratégiques – Volet 3 : Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)

Contexte

Afin d'encourager la collaboration entre les universités et les entreprises, le Ministère entend fournir un soutien financier à chaque établissement pour des initiatives avec les entreprises privées.

Objectif

Les sommes allouées servent de levier à l'élaboration et à la réalisation de projets (ex. : des projets d'innovation technologique ou sociale) menant à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises privées au Québec et pour lesquels l'établissement a obtenu un financement provenant de l'entreprise partenaire. Le montant de ce financement doit être égal ou supérieur au financement octroyé par le Ministère pour le soutien aux initiatives avec les entreprises privées.

Reddition de comptes

Chaque établissement devra inclure dans son rapport sur la performance, déposé dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, des renseignements relatifs à l'utilisation des montants accordés.

Règle budgétaire	Montant alloué en 2019-20	Montant dépensé en 2019-20	Détails
2.1.27.3	240 100 \$	240 100 \$	<p>Ce projet n'a pas été démarré en 2019-2020. Il le sera en 2020-21. Le solde total de 2019-20 a été transféré au budget 2020-21.</p> <p>Voici les propositions que nous sommes à considérer pour cette initiative. Il y a trois catégories de projets pour lesquelles nous pouvons utiliser ce financement. L'assise de notre stratégie pour la mise en valeur du programme de « Soutien aux initiatives avec les entreprises privées » (SIEP) repose sur ces trois catégories de projets.</p> <ol style="list-style-type: none">1. La première catégorie de projets éligibles pour le SIEP puise dans les quelque 225 ententes signées annuellement par Polytechnique avec des entreprises. <p>EXEMPLE : Une société a un projet-contrat de recherche avec Polytechnique sous la direction d'un professeur. Il y a donc apport en argent comptant à Polytechnique à des fins précises. Parce que ce projet-contrat donnerait lieu à une idée nouvelle permettant par exemple un nouveau développement technologique (pour une preuve de concept, une prise de brevet, le prototypage, des études de marché pour préciser le produit à envisager), le SIEP viendrait couvrir l'investissement additionnel requis pour mener le nouveau développement technologique. Ce premier projet-contrat d'appoint conduirait à un nouveau projet-contrat, ou à une</p>

			<p>licence, ou à la création d'une société dérivée (avec ou sans la participation du partenaire industriel du premier projet-contrat). Chacun des projets de cette catégorie exigerait des investissements de contrepartie avec l'entreprise privée de l'ordre de 25 000 \$ à 50 000 \$.</p> <p>2. La deuxième catégorie de projets éligibles pour le SIEP puise dans les initiatives de création de sociétés dérivées en cours à Polytechnique (créées directement au bureau du directeur de l'Innovation et du Développement des affaires), ou par d'autres initiatives issues des démarches de sensibilisation auprès des étudiants(es), ou des professeurs(es).</p> <p>EXEMPLE : Nous soutenons actuellement une société dérivée de Polytechnique qui œuvre dans les nouveaux matériaux par notre concours actif dans le développement d'affaires dans le mode Lean Startup (c.-à-d., pour la définition du Minimum Viable Product, et pour la validation auprès d'<i>early adopters</i>). Cette société dérivée va interagir très étroitement avec Polytechnique pour régler les questions de propriété intellectuelle et d'accès aux équipements et laboratoires de Polytechnique dans sa phase de démarrage d'activités commerciales. Dans ce cas-ci, l'apport en argent comptant viendrait soit des actionnaires fondateurs de la société dérivée ou soit du partenaire industriel avec lequel les professeurs de Polytechnique collaborent étroitement dans le cadre de projets-contrats de recherche. Chacun des projets de cette catégorie exigerait des investissements de contrepartie avec l'entreprise privée de l'ordre de 25 000 \$ à 50 000 \$.</p> <p>3. La troisième catégorie servira à développer un outil et une méthodologie visant à favoriser la diffusion des résultats de la recherche auprès de nos partenaires industriels. Ce besoin a été exprimé par plusieurs entreprises dans les derniers mois, dont notamment les membres de l'Institut de recherche sur les mines et l'environnement (IRME). Ces partenaires souhaitent être en mesure d'accéder plus facilement aux données et aux rapports produits au fil des années par les équipes de recherche de l'Institut et ils veulent diffuser plus efficacement ces résultats dans les différentes unités de leur entreprise. Ce projet inclura un volet portant sur l'impact de la recherche dans ces entreprises avec pour objectif d'outiller nos partenaires internes afin qu'ils puissent promouvoir, au sein de leur organisation, les collaborations université-industrie. Ce projet sera réalisé conjointement entre l'équipe de recherche, la Bibliothèque et le Bureau de la recherche (BRCDT). Un budget de 80 000 \$ est prévu pour ce projet, dont 40 000 \$ proviendront des contributions industrielles à l'IRME.</p>
--	--	--	---

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020**

**LE RAPPORT
SUR LES
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

OCTOBRE 2020

4. Perspectives de développement

Polytechnique, fleuron québécois, canadien et international. Polytechnique est unique : elle forme plus de 20 % des nouveaux ingénieurs du Québec; c'est une université très active en recherche; elle attire une importante clientèle étrangère (28 %) et féminine (28 %); c'est un établissement innovant qui valorise ses découvertes et soutient l'entrepreneuriat.

Polytechnique possède l'expertise, la profondeur et la crédibilité pour jouer un rôle de premier plan au Québec, un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision cohérente et structurée de l'innovation technologique qui, tout autant que l'innovation sociale, mérite de recevoir l'attention du gouvernement québécois.

L'économie et la société québécoise ont besoin d'une vision où les entreprises, les universités et la société civile travaillent de concert pour assurer leur développement.

Polytechnique s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2023 ambitieux qui vise, à terme, à nous classer parmi les 50 meilleures universités d'ingénierie au monde. *Poly2023 : Créons l'Avenir!* se décline en trois grandes orientations qui visent à affirmer la position et les objectifs qu'entend atteindre Polytechnique au cours des cinq prochaines années. Chaque orientation s'exprime en quatre axes de développement, qui se traduiront en actions précises au cours des étapes subséquentes de la mise en application du Plan.

L'excellence de notre corps professoral, la qualité de nos programmes et de notre clientèle étudiante, l'ampleur de nos activités de recherche, le nombre de nos partenariats avec des organisations et des entreprises tant locales qu'internationales nous permettent de croire que le déploiement de ce Plan stratégique est possible.

Pour nous soutenir, nous comptons notamment sur l'expertise et la réputation de notre corps professoral, l'excellence de nos étudiantes et étudiants et de nos diplômés et diplômées à tous les cycles. Nous espérons pouvoir également compter sur un financement adéquat du gouvernement du Québec pour nous épauler dans cette belle aventure.

Polytechnique et la pandémie COVID-19

Il faut comprendre que la pandémie et les consignes sanitaires sont venues perturber certains travaux en lien avec l'avancement du Plan stratégique. Alors que les travaux de certains axes ont été accélérés (notamment pour les approches pédagogiques, le soutien à la réussite, la simplification de certains processus, sentiment d'appartenance, etc.), d'autres ont été momentanément arrêtés (développement de grands programmes internationaux, l'expérientiel en formation, cadre de vie agréable, etc.) ou retardés.

Malgré cette situation exceptionnelle, Polytechnique poursuit sa croissance avec une augmentation de sa population étudiante de plus de 6 % en 2020-21 par rapport à l'année

précédente. Les étudiants étrangers sont au rendez-vous à l'automne 2020, essentiellement en formation à distance pour le baccalauréat et la maîtrise professionnelle. Les étudiants de 2^e et 3^e cycle en recherche sont majoritairement présents sur le Campus.

Il faudra attendre encore quelques mois pour déterminer si cette tendance va se maintenir. Nous craignons, si la pandémie devait encore durer jusqu'à l'automne 2021, qu'une partie des étudiants étrangers repoussent leurs projets d'études au Québec indéfiniment.

Vision de Polytechnique :

En 2023, pour ses 150 ans, Polytechnique Montréal sera une université d'ingénierie, reconnue internationalement pour son leadership, son audace et son sens entrepreneurial. Elle sera une source d'inspiration et une référence dans son domaine. En continuité avec son rôle historique dans le développement économique de notre société, elle répondra aux grands enjeux d'avenir par des formations et des recherches interdisciplinaires, en synergie avec son milieu, et en s'appuyant sur sa communauté comme moteur de développement.

Poly2023 : Créons l'Avenir!

1. POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

AXE 1 : Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.

AXE 2 : Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.

AXE 3 : Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.

AXE 4 : Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.

2. POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE

AXE 5 : S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.

AXE 6 : Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.

AXE 7 : Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.

AXE 8 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.

3. POLYTECHNIQUE AU CŒUR DE L'ACTION

AXE 9 : Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.

AXE 10 : Repenser et moderniser les processus administratifs.

AXE 11 : Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.

AXE 12 : Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.

Ci-après, voir les tableaux de bord pour les détails des objectifs et les échéances de chacun des axes.

12

GOALS

32%

GOAL COMPLETION

**POLYTECHNIQUE MONTRÉAL PLAN
POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR**

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
01. Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.						31%
02. Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.						27%
03. Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.						45%
04. Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.						30%
POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE						
Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
05. S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.						40%
06. Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.						35%
07. Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.						40%
08. Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.						0%
POLYTECHNIQUE AU CŒUR DE L'ACTION						
Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
09. Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.						25%
10. Repenser et moderniser les processus administratifs.						42%
11. Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.						24%
12. Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.						40%

6
GOALS

31%
GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
01. Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société -						
→ 1.1 Renouveler l'agrément de nos programmes du baccalauréat en juin 2022: 12 unit						30% 4% ahead
→ 1.2 Développer l'offre de formation destinée aux professionnels en exercice						50% 6 / 12 unit 1 unit ahead
→ 1.3 Intégrer des compétences transversales dans l'offre de formation au baccalauréat						70% 30% ahead
→ 1.4 Valider l'adéquation des programmes de cycles supérieurs avec les besoins de la société						22% 2% behind
→ 1.5 Définir les profils d'étudiant souhaités et entreprendre les efforts pour les recruter						0%
						30% 5% behind

Axe 1 : Offre de formation (Pierre Baptiste)

Objectif 1.1 : La visite d'agrément du BCAPG a été reportée d'une année ; elle aura lieu en octobre 2021. Les 12 directions de programme ont été rencontrées et la présidente du comité visiteur a été nommée. Les équipes préparent le matériel qui sera transmis huit (8) semaines avant l'audit. On vise à obtenir l'agrément pour septembre 2022.

Objectif 1.2 : Les inscriptions au certificat connaissent un vif essor. La cible fixée à 30% d'augmentation est déjà atteinte. Parmi les projets de développement figurent la création d'un certificat en internet des objets industriels connectés et l'internationalisation des trois certificats en cyber sécurité.

Objectif 1.3 : Le projet d'intégrer des compétences transversales dans la formation du baccalauréat a été freiné par la pandémie. Le développement d'un référentiel en TI et en IA ainsi que la révision du cours d'éthique et d'impact de la technologie reprendront en 2021.

Objectif 1.4 : Le démarrage de cet objectif a été repoussé. La cible à terme est d'avoir complété 20% de l'évaluation des programmes de grades supérieurs.

Objectif 1.5 : Une politique d'admission au baccalauréat est en développement. La progression se mesurera en fonction de la mise en place de règles claires pour recruter au baccalauréat (indicateur). Il est attendu à terme de formaliser un savoir-faire assorti d'un processus plus rigoureux (cible).



GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
02. Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale						
→ 2.1 Augmenter la proportion d'étudiants allant chercher une formation hors Polytechnique	30%	7% ahead				30% 7% ahead
→ 2.2 Développer et maintenir des partenariats avec des universités d'intérêt stratégique	40%	5% ahead				40% 5% ahead
→ 2.3 Reconnaître les activités expérientielles des étudiants	40%	5% ahead				40% 5% ahead
→ 2.4 Développer une politique harmonisée de reconnaissance des acquis	0%	-				0% -
	26%	3% ahead				26% 3% ahead

Axe 2 : Formation multidisciplinaire et internationale (Pierre Baptiste)

Objectif 2.1 : Plus de 300 étudiants de Poly expérimentent les clusters internationaux cet automne. Dès que les mobilités reprendront, les étudiants issus des universités partenaires y auront accès, de sorte à garantir des places pour les nôtres dans ces établissements. On souhaite augmenter la proportion d'étudiants au baccalauréat qui effectuent un trimestre hors Poly (indicateur). La cible demeure à déterminer.

Objectif 2.2 : Un DESS conjoint Poly-ENAP et un double baccalauréat Poly-HEC sont en développement. Le moment de leur lancement n'est pas encore connu. Les doubles diplômes « internationaux » sont en croissance et ce, malgré la pandémie. On veut continuer d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits en double diplôme et en cotutelle, entrants et sortants (indicateur), à une hauteur qui demeure à confirmer (cible).

Objectif 2.3 : Le démarrage du projet visant à offrir des cours de type expérientiel et de les reconnaître aux fins de la diplomation a été repoussé à mars 2021.

Objectif 2.4 : L'intégration des règlements des programmes de baccalauréat, certificat et études supérieures est en cours et, vu le contexte actuel, l'échéancier du projet a été ajusté.



GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
03. Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.						
→ 3.1 Proposer des approches pédagogiques diversifiées et adaptées selon les compétences à développer et le profil des apprenants.						45% 19% ahead
→ 3.2 Recentrer le rôle du professeur comme mentor en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.						70% 47% ahead
→ 3.3 Valoriser les compétences développées par les étudiantes et les étudiants, et les activités qui contribuent à la professionnalisation.						35% 12% ahead
→ 3.4 Offrir des services mieux adaptés pour des populations étudiantes diversifiées.						25% 2% ahead
						30% 7% ahead

Axe 3 : Développer les compétences et soutenir la réussite (Lina Forest / Patrice Farand)

Objectif 3.1 : Gestion d'un fonds spécial pour favoriser l'émergence de cours en ligne, cours hybride et MOOC, la cible étant que 90 % des projets financés soient réalisés au 1er septembre 2021. Un plan de formation en ligne est en cours de développement, la cible étant que ce plan soit adopté par le Conseil académique au 28 février 2021. À terme (2023), on vise une augmentation de 55% de l'offre de formations en ligne. Une mise en service des équipements multimédias a été achevée pour le début du trimestre automne 2020. L'on vise à terme que le taux d'enseignants et d'enseignantes ayant fait l'usage au moins une fois de ces équipements (indicateur) soit de 15 % (cible). L'évaluation des apprentissages en ligne aura été réalisée à 100% au 28 octobre 2020 ; un bilan de l'expérimentation a été déposé. Pour l'année préparatoire, 5 cours à distance ont été implantés au trimestre d'automne 2020. Le studio MOOC et e-learning est en cours de relocalisation, l'opération devrait être complétée au 31 décembre 2020.

Objectifs 3.2, 3.3 et 3.4 : Une mise à jour des projets en cours sera effectuée au début du trimestre d'hiver 2021.



GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
04. Favoriser l'écllosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.						
→ 4.1 Actualiser et dynamiser les pôles de recherche et les associer aux grands enjeux sociétaux auxquels Polytechnique désire contribuer.						30% 4% ahead
→ 4.2 Intensifier la mise en place de partenariats avec le monde socio-économique et les gouvernements						35% 10% ahead
→ 4.3 Élargir les domaines de collaboration et de partenariat						30% 4% ahead
→ 4.4 Pérenniser le succès de la recherche à Polytechnique						15% 11% ahead

Axe 4 : Écosystème d'innovation et renforcement de la recherche (Augustin Brais)

Objectif 4.1 : La cartographie des pôles d'excellence en recherche a été actualisée par la Direction de la Formation et de la Recherche (DFR) et présentée à la Commission de la recherche, aux départements et au Conseil d'administration. Un comité des pôles a été formé avec le mandat de susciter la réflexion et la concertation sur le développement de la recherche et l'évolution des pôles. Un plan stratégique de la recherche est en cours d'élaboration ; la cible est fixée au 31 janvier 2021.

Objectif 4.2 : La visibilité et l'influence des chercheuses et chercheurs auprès du monde socio-économique est en hausse (Axe 7). Des représentations auprès des élus et des fonctionnaires ont été réalisées (DG, DFR). Des opportunités émergent dans le contexte de pandémie avec l'obtention d'importantes subventions de recherche (FCI, CRSNG, CRSH, IRSC) pour des projets liés à la santé et aux technologies. Des indicateurs et des cibles sont à déterminer.

Objectif 4.3 : Malgré la pandémie, de nombreuses activités de recherche et développement (R&D) sont maintenues à court terme grâce aux compensations offertes par les gouvernements. On fait la découverte de nouveaux partenaires et créons des interactions porteuses d'avenir. Des indicateurs et cibles sont à déterminer.

Objectif 4.4 : Réflexions en cours au sujet d'une stratégie d'embauche des nouveaux membres du corps professoral (arrimage avec les quotas FCI, adéquation charge/ressources en appui, infrastructure à la fine pointe). Des indicateurs et cibles sont à déterminer.

6

GOALS

37%

GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
05. S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.						
→ 5.1 Co-construire (Axe 9) une politique institutionnelle en matière d'équité, diversité et inclusion						40% 1% ahead
→ 5.2 Augmenter la proportion de femmes au sein du corps professoral: 14% to 28%						51% -
→ 5.3 Assurer la saine progression de carrière des professeures et maîtres d'enseignement						43% 20.02 / 28% 4% ahead
→ 5.4 Augmenter la proportion d'étudiantes à tous les cycles d'études						25% 2% ahead
→ 5.5 Assurer la rétention et la diplomation des étudiantes						40% 36% ahead
						25% 2% ahead

Axe 5 : Égalité des chances et femmes en génie (Annie Ross)

Objectif 5.1 : La mise en place d'une politique en matière d'EDI (Axe 9) a été ralentie par la pandémie. La cible a été reportée au 31 décembre 2021.

Objectif 5.2 : En 2020, tous les libellés d'affichage de poste ont été revus pour les rendre plus inclusifs. Une subvention (SPS) de 50k\$ a été obtenue pour revoir et mettre en place des pratiques de recrutement proactif en 2021. Le taux de femmes au sein du corps professoral est en hausse (14% 2018 vs. 17% A2020) ; la cible est fixée à 28% en 2023. Pour les Chaires de recherche du Canada, la cible imposée est de 22% de femmes titulaires.

Objectif 5.3 : Des projets liés à la visibilité (Axe 7) et au développement du leadership sont en cours. Certains seront récurrents. On souhaite augmenter la proportion de femmes dans chaque palier de progression. Dans l'ordre, l'on observe 30.6%, 17.0% et 11.8% (A2020). La cible demeure à déterminer. Par ailleurs, l'ouverture du poste de Direction de la DAR offre une occasion d'augmenter le nombre de femmes dans des postes stratégiques. Des initiatives en ce sens verront le jour en 2021.

Objectif 5.4 : Sous la bannière GénieElles, plusieurs projets visent à intéresser les filles à la profession d'ingénieur. Le taux de femmes dans les premières cohortes de baccalauréat est en hausse (29% A2020) ; la cible demeure à déterminer. Aux études supérieures, l'on observe 30% de femmes (A2020) et la cible est à confirmer également.

Objectif 5.5 : Le programme de formation OPSIDIAN s'adresse aux étudiantes et étudiants des grades supérieurs et vise à encourager la diversité et l'interdisciplinarité en sciences et génie. On souhaite augmenter le taux de diplomation des femmes et, à l'inverse, diminuer le taux d'abandon. Les cibles sont à déterminer.

6

GOALS

25%

GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
06. Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel -						
→ 6.1 Offrir à chaque étudiant l'opportunité de développer ses compétences intra-et entrepreneuriales à Polytechnique et d'expérimenter l'entrepreneuriat: 100%						40% 17% ahead
→ 6.2 Valoriser l'expertise et les résultats de recherche de nos chercheurs via le démarrage de projets entrepreneuriaux						45% 45 / 100% 6% ahead
→ 6.3 Encourager l'intrapreneuriat et l'innovation interne au sein du personnel de Polytechnique						30% 4% ahead
→ 6.4 Mobiliser la communauté de diplômés pour soutenir l'entrepreneuriat à Polytechnique						20%
→ 6.5 Se doter d'infrastructures pour soutenir l'entrepreneuriat						25% 15% ahead
						0%

Axe 6 : Développer une culture entrepreneuriale (Cléo Ascher)

Objectif 6.1 : En 2020, 2 types de parcours ont été lancés : 1) un parcours pour ceux et celles ayant leur idée d'entreprise technologique. Au total, 23 étudiants (20 projets) sont accompagnés, bénéficiant de 50+ ateliers et de coaching individualisé ; et 2) un parcours « lab-to-market » pour approfondir le potentiel commercial de technologies issues de laboratoires. En 2020, 3 technologies et 10 étudiants en biomédical ont été accompagnés pendant 4 mois. Par ailleurs, un service-conseil a été mis en place, accompagnant plus de 110 entrepreneur(e)s et aspirant(e)s en 2020. Des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont rejoint plus de 1200 étudiants en 2020 ; la cible étant fixée à 25% des étudiantes et étudiants en 2023.

Objectif 6.2 : Un parcours entrepreneurial en mobilité durable, arrimé aux Chaires Mobilité (Trajet-M) a été mis en place dans le cadre duquel 11 projets ont été accompagnés dans ce secteur. Suivront la création d'un parcours entrepreneurial en technologies propres et un en cyber sécurité. À terme, 15 jeunes entreprises seront accompagnées dans le cadre des parcours entrepreneuriaux sectoriels et 5 projets issus des technologies de Polytechnique bénéficieront d'un soutien adapté à leurs besoins.

Objectif 6.3 : En 2020, 6 ateliers ouverts à tous les employés ont été organisés sur des thèmes liés à l'intrapreneuriat. En 2023, la cible est que Polytechnique adopte, à titre de premier utilisateur, 3 produits et services développés par des entrepreneurs.

Objectif 6.4 : En 2020, un projet pilote de mentorat pour soutenir les entrepreneurs de Polytechnique a été mis en place. À terme, l'intention est que 20 diplômés sélectionnés agissent à titre de mentors pour les entrepreneurs accompagnés.

Objectif 6.5 : Pour 2023, la cible est de doter Polytechnique d'un lieu dédié à l'entrepreneuriat, un espace d'échange, de travail et d'émulation, accessible à toute la communauté.



GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
07. Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.						
→ 7.1 Mener une consultation élargie auprès de la communauté de Polytechnique						40% 1% ahead
→ 7.2 Susciter l'engagement des membres de la communauté en renforçant la communication interne au sein de Polytechnique						100%
→ 7.3 Faire rayonner les contributions de la communauté de Polytechnique et leurs impacts dans la société						30% 16% ahead
→ 7.4 Renforcer l'image de marque de Polytechnique dans le cadre du 150e anniversaire						60% 46% ahead
						0% -

Axe 7 : Visibilité et impact local, national et international (Chantal Cantin)

Objectif 7.1 : L'exercice a culminé en décembre 2019 avec l'adoption d'un plan stratégique en matière de communications.

Objectif 7.2 : Un intranet a été créé en 2019 et la vitrine Polyvirtuel a été développée en 2020 pour les fins d'information liée à la pandémie. Un diagnostic sur les communications internes sera réalisé en 2021 et le taux de satisfaction des usagers sera mesuré de façon plus systématique.

Objectif 7.3 : La campagne 40 femmes/40 semaines (Axe 5) et un nouveau site web ont été déployés en 2020. Les communications sont orientées sur le rayonnement de l'impact de Polytechnique. Du placement publicitaire est effectué à la pièce. Un blogue de vulgarisation scientifique et des balados sont en préparation. L'analyse quantitative de la revue de presse et des médias sociaux est produite à chaque jour.

Objectif 7.4 : L'embauche d'une firme externe en 2021 permettra de créer un plan d'action aligné sur les lignes directrices approuvées par l'ADD et le Groupe de réflexion. Un sondage de perception sur la notoriété et les dons générés via la Fondation serviront d'indicateurs. Les cibles demeurent à confirmer.

2
GOALS

0%
GOAL COMPLETION

GOAL

2...	2020	2021	2022	2023	Complété
Objectif					
08. Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus -					0% 23% behind
↳ 8.1 Une stratégie est en cours d'élaboration.					0% 22% behind

6

GOALS

23%

GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
09. Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain -						25% 2% ahead
→ 9.1 ÉDI : Élaborer et mettre en œuvre des programmes et des plans d'actions en matière de gestion EDI.: 100%						34% 34 / 100% 2% ahead
→ 9.2 Changement : Accompagner les équipes en gestion du changement et soutenir les projets-processus réalisés dans l'Axe 10.: 100%						30% 30 / 100% 6% ahead
→ 9.3 Appréciation du rendement : Élaborer et déployer un programme d'appréciation de la contribution pour l'ensemble des cadres et professionnels.: 100%						0% 0 / 100% -
→ 9.4 PMO et dotation : Élaborer et mettre en oeuvre un processus de planification de la main-d'oeuvre et optimiser les activités de dotation.: 100%						30% 30 / 100% 7% ahead
→ 9.5 Développement des compétences : Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie et un programme de développement des talents.						17% 5% ahead

Axe 9 : Épanouissement, équité, diversité et inclusion (Lucie Rioux)

Objectif 9.1 : Un projet de structure de gouvernance a été élaboré ; il demeure à approuver. Un sondage a été réalisé auprès du personnel enseignant et non enseignant avec le Centre canadien de diversité et inclusion (CCDI) et des groupes de discussion ciblés (étudiants, enseignants, non enseignants) sont à venir. Un groupe de travail dédié à la politique et un comité institutionnel EDI ont été mis en place.

Objectif 9.2 : La démarche de gestion et la structure de gouvernance et d'opérationnalisation sont développées et prêtes à être implantées. Les outils de gestion de changement pour réaliser l'Axe 10 sont développés et prêts à être diffusés. Mise en œuvre des pratiques de gestion du changement dans les projets processus (Axe 10). Plusieurs initiatives en gestion du changement et accompagnement des équipes réalisées en 2020. À terme, les bonnes pratiques seront intégrées au sein de Polytechnique.

Objectif 9.3 : Démarrage en 2022.

Objectif 9.4 : Un projet-processus sur la dotation a démarré avec l'Axe 10. Une analyse fonctionnelle des besoins pour un système de gestion de la dotation est complétée.

Objectif 9.5 : Des profils de compétence sont à définir en 2021. Dans l'intervalle, des opportunités de perfectionnement ont notamment été proposées dans le contexte de pandémie.

6

GOALS

42%

GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	20	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
10. Repenser et moderniser les processus administratifs -							
→ 10.1 Structurer une démarche de révision des processus basée sur l'expérience des utilisateurs autour d'un cadre opérationnel: 100%							42% 5% ahead
→ 10.2 Déployer à l'aide d'une approche reconnue la révision de processus en intégrant l'ensemble des parties prenantes							100% 100 / 100%
→ 10.3 Développer une pratique de gestion de changement en soutien à la révision de processus (arrimage Axe 9)							48% 12% ahead
→ 10.4 Instaurer une culture d'amélioration continue des processus							56% 53% ahead
→ 10.5 Soutenir une transformation numérique concertée							5% 2% ahead
							0% -

Axe 10 : Moderniser les processus administratifs (Richard Labrie)

Objectif 10.1 : La démarche de révision des processus a été complétée le 31 mai 2020. Elle inclut une stratégie, un plan de travail, un modèle opérationnel de gouvernance, la raison d'être de l'initiative et les principes directeurs.

Objectif 10.2 : Une approche de révision des processus a été établie. Sur la base d'un mécanisme de sélection, trois projets-processus ont été priorisés puis démarrés récemment ; il s'agit du processus lié à 1) la dotation, 2) aux droits de scolarité et 3) l'analyse de risques en SST. En fonction de la disponibilité des parties prenantes, 3 à 5 processus pourraient faire l'objet d'une révision en 2021.

Objectif 10.3 : Une stratégie de gestion du changement (Axe 9) et une stratégie de communication ont été élaborées. Une analyse détaillée des impacts liés au changement est en cours.













Objectif 10.4 : Une stratégie de transfert de connaissances et d'engagement est en cours d'élaboration ; un plan d'action y sera assorti. Une stratégie liée à la formation des usagers est en préparation. Le développement des activités de formation débutera en 2021.

Objectif 10.5 : Une révision périodique de la démarche et la mise en œuvre des ajustements nécessaires est prévue à partir de mars 2021.

3
GOALS

20%
GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
11. Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés					24% 1% ahead
→ 11.1 SME : Élaborer et mettre en œuvre un programme de santé et mieux-être répondant aux besoins de la communauté.: 100%					13% 13 / 100% 1% ahead
→ 11.2 SST : Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action santé et sécurité 2020-2023.: 100%					23% 23 / 100% 7% ahead

Axe 11 : Bien-être de la communauté et cadre de vie agréable (Lucie Rioux et Patrick Desjardins)

Volet Bien-être (a)

Gestion stratégique et opérationnelle de la pandémie.

Objectif 11a.1 : Bonification de l'offre de services du SRH (Programme d'aide au personnel, télémédecine et choix d'options pour l'assurance collective).

Objectif 11a.2 : Élaboration du plan stratégique en matière de santé et sécurité 2020-2023.

Volet Immobilier (b)

Objectifs 11b : Ce volet de l'axe 11 concerne les projets immobiliers. Patrick Desjardins (DAR) est le responsable de ce dossier. Nous avons convenu de ne pas documenter les éléments liés aux projets immobiliers dans nos tableaux de bord Cascade puisque ce dossier fait déjà l'objet d'un suivi distinct auprès des instances.

6
GOALS

33%
GOAL COMPLETION

GOAL

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023	Complété à ce jour
12. Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.						
→ 12.1 Développer et maintenir un sentiment positif à l'égard de Polytechnique						40% 1% ahead
→ 12.2 Créer un environnement favorisant des relations sociales positives et dans le respect avec les membres du milieu						35% 12% ahead
→ 12.3 Susciter l'intérêt à s'engager dans les activités proposées par la communauté						30% 4% ahead
→ 12.4 Faire de la communication interne un vecteur d'engagement						35% 9% ahead
→ 12.5 Organiser les célébrations du 150e anniversaire						40% 14% ahead
						20% 6% ahead

Axe 12 : Sentiment d'appartenance et mobilisation (Éric Doré)

Objectif 12.1 : Une voiture de métro MR-64 associée à la santé mentale a été installée en 2019 dans l'Atrium Trottier (Station Polytechnique). Un mécanisme de gouvernance en matière de gestion des risques liés à la mobilité internationale sera développé en 2021. Une revue de littérature est en cours et des indicateurs et cibles demeurent à déterminer.

Objectif 12.2 : Une politique en matière de violences et des voies de fait a été créée. Une politique en matière d'ÉDI est en cours d'élaboration. Une programmation couvrant l'ensemble du spectre de la diversité se poursuit.

Objectif 12.3 : La communauté s'est mobilisée pour créer un fonds d'urgence Covid-19 afin de venir en aide aux étudiants de Polytechnique ; 260.000\$ ont été amassés au total dont 175.000\$ venant des associations étudiantes et de la Fondation. Un fonds permanent a également été créé pour solliciter des dons. La cible demeure à déterminer.

Objectif 12.4 : En 2020, la vitrine Polyvirtuel a été développée pour les fins d'information liée à la pandémie tandis que Poly-Forum, un service à la clientèle fédéré, a été déployé pour offrir des réponses en lien avec tout sujet d'ordre général pouvant découler des activités menées à Polytechnique (Axe 7).

Objectif 12.5 : Un groupe de réflexion pour le 150e anniversaire a été créé. Sept rencontres du groupe ont eu lieu. Un premier rapport présentant les grands principes devant nous guider dans l'organisation des activités du 150e a été déposé aux instances et accueilli favorablement. Les prochaines étapes seront d'établir un calendrier préliminaire pour l'année des festivités et d'établir les besoins en ressources.